

230 unités, 780 lignes et des partenariats mondiaux

Industrie pharmaceutique: **Une montée en puissance**

L'Algérie est en voie d'explorer davantage l'Afrique par ses produits pharmaceutiques et médicaments compétitifs. Plus aucun doute, le secteur de la production pharmaceutique en Algérie non seulement observe une embellie mais il sera désormais plus accompagné qu'auparavant pour faire face aux défis de la «mondialisation» du médicament algérien. Pourquoi pas? Lire en page 03



P07

ORAN

Université d'Oran **11 projets labélisés "projet innovant"**

**Au moins, 18 sont fermées depuis des années à Oran
Que sont devenues les salles de cinéma?**

Après les opérations de nettoyage
et d'embellissement de l'environnement
**Trottoirs libérés des marchands...
livrés aux automobilistes!!!**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Valorisation du potentiel touristique du pays

Bouamama met en avant le rôle des médias



Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a mis en avant, jeudi à Timimoun, le rôle des médias dans la valorisation et la promotion, à l'échelle continentale et internationale, du riche potentiel touristique du pays et les spécificités de ses régions. S'exprimant en marge du 7e Festival international du tourisme saharien, le ministre a souligné le rôle des médias dans la valorisation des atouts naturels singuliers du

pays, notamment des régions sahariennes, et leur promotion à l'échelle continentale et internationale. Il a cité, à ce propos, la diffusion récente d'un reportage réalisé par une chaîne de télévision américaine dans la région de Timimoun, et qui a eu un grand écho, précisant, par la même occasion, qu'il existe d'autres médias étrangers intéressés par les potentialités touristiques du sud algérien. M. Bouamama a fait état de l'existence de régions touristiques dans le Sud "qu'il appartient de présenter de la meilleure manière à travers les médias en vue d'attirer les touristes", se référant aux données du ministère du Tourisme et de l'Artisanat sur le flux de touristes étrangers dans le Sahara algérien, qui, a-t-il dit, avoisine celui des années écoulées. Le ministre de la Communication a souligné, dans cet ordre d'idées, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mise sur le secteur du tourisme pour diversifier l'économie nationale et en faire un levier du développement durable, soulignant le rôle des médias dans la promotion du tourisme.

Ecole nationale supérieure des sciences islamiques

Le concours d'accès au 3ème cycle le 31 janvier prochain



L'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El Co ran", sise à Djamaa El Djazaïr, a annoncé jeudi, dans un communiqué, l'organisation du concours national d'accès au 3e cycle (Doctorat) le 31 janvier prochain au titre de l'année universitaire 2025-2026. L'Ecole invite les candidats admissibles à s'inscrire en ligne via le système d'information intégré "Progress", selon le calendrier fixé. Ils doivent impérativement imprimer la convocation et la présenter le jour de l'examen, munis de leurs pièces d'identité. Les candidatures doivent être soumises et les choix, confirmés durant la période allant du 14 au 25 décembre. Après examen des dossiers de candidature et des recours, la liste définitive des

candidats admis au concours (31 janvier 2026) sera annoncée le 20 janvier 2026. La liste des admis à l'épreuve écrite sera publiée le 4 février 2026 et l'entretien oral aura lieu les 7 et 8 février 2026. La liste définitive des candidats admis au 3e cycle sera annoncée le 10 février. Les candidats doivent s'acquitter des frais d'inscription au concours, l'âge limite pour y participer étant fixé à 30 ans le jour de l'examen. Les candidats admis suivront une formation résidentielle intensive obligatoire de deux ans au sein de l'Ecole. L'Ecole invite les étudiants intéressés à consulter le lien suivant : <https://eldjamaa.dz/> pour prendre connaissance des spécialités proposées et des conditions de participation.

Ministre des Affaires religieuses

Des mesures pour protéger le référent religieux et faire face aux fatwas intruses

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé, jeudi à Alger, que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger le référent religieux et faire face aux fatwas intruses circulant dans l'espace numérique. Lors d'une plénière de l'APN, consacrée aux questions orales à des membres du Gouvernement, M. Belmehdi a souligné que "dans le cadre de la lutte contre les tentatives portant atteinte à la fatwa qui constitue le cœur battant de la religion et pour protéger le référent religieux national, le ministère a pris plusieurs mesures, notamment la création d'une commission ministérielle de la fatwa regroupant un grand nombre d'oulémas et de cheikhs". Cette commission est chargée d'émettre des fatwas officielles à dimension nationale et de transmettre des rapports périodiques au ministère de tutelle. Elle assure également des fatwas individuelles par le biais des imams muftis dans les mosquées, désigne des secrétaires généraux et de membres des conseils scientifiques à travers les wilayas, en plus de la prise de mesures juridiques à l'encontre de toute personne contrevenant au référent religieux, à travers le service d'inspection relevant du secteur et la création de commissions de fatwa de wilaya. Il a ajouté, dans le même contexte, que le statut particulier du secteur "com-



prend des clauses importantes relatives à la préservation des pratiques religieuses enracinées, issues des principes du référent religieux national", soulignant que le ministère veille à traiter toutes les infractions par le dialogue et les conseils scientifiques, et à prendre les mesures appropriées en cas de persistance.

Concours de recrutement des enseignants

L'annonce officielle la semaine prochaine



Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdou, a confirmé jeudi que l'avis officiel du concours national de recrutement des enseignants sera publié la semaine prochaine. Cette annonce a été faite lors d'une séance de travail avec les représentants des organisations syndicales, principalement axée sur l'avant-projet de révision du décret exécutif 25-54, qui régit le statut particulier des personnels de l'Éducation nationale. M. Saâdou a réaffirmé que

le recrutement se fera en priorité parmi les diplômés des Écoles normales supérieures (ENS), qu'il considère comme la solution la plus efficace pour répondre aux besoins croissants en encadrement pédagogique de qualité. Une coordination est en cours avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour étendre le réseau des ENS et assurer que les opérations de recrutement correspondent précisément aux besoins réels du secteur.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

230 unités, 780 lignes et des partenariats mondiaux

Industrie pharmaceutique: Une montée en puissance

Par B.Habib

L'Algérie est en voie d'explorer davantage l'Afrique par ses produits pharmaceutiques et médicaments compétitifs. Plus aucun doute, le secteur de la production pharmaceutique en Algérie non seulement observe une embellie mais il sera désormais plus accompagné qu'auparavant pour faire face aux défis de la «mondialisation» du médicament algérien. Pourquoi pas? Les Algériens sont capables de tout et disposent aujourd'hui et, plus que jamais, du savoir-faire nécessaire. L'Algérie forme annuellement des milliers de cadres biologistes, de chimistes et de pharmaciens, à partir de ses universités. Cela sans parler de cadres et investisseurs nationaux, établis à l'étranger, qui souhaitent faire profiter l'Algérie de leur expérience. Autant d'indicateurs donc qui montrent que la voie est toute tracée et toute indiquée pour que l'Algérie devienne un «Pôle pharmaceutique régional». En plus, le pays a construit des plateformes de production et des usines pharmaceutiques. Le secteur, rappelons-le, compte aujourd'hui pas moins de 230 entreprises pharmaceutiques et 750 lignes de production, ce qui constitue un indicateur de la forte croissance du secteur en Algérie. Il s'agit d'un secteur qui se reconstruit et se restructure pour s'assurer une autonomie pharmaceutique. Dans ce sens, l'Inspecteur général du ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé que plusieurs actions sont en cours afin d'accompagner la montée en puissance du secteur. La réglementation, encadrant la «distribution du médicament», sera prochainement réformée, a, en effet, indiqué M.Nacer Hammani, lors de son passage sur les ondes de la Radio chaîne 1. Le responsable a précisé également qu'une «centaine» de projets d'usines sont à l'étude notamment pour la production des matières premières. Des nouvelles unités de production destinées à répondre aux besoins du marché national, à la réduction de la facture d'importation, mais aussi pour l'exportation vers l'Afrique. Le secteur pharmaceutique algérien qui se tourne à l'exportation et à l'exploration des marchés africain et arabe, espère ainsi en tirer des dividendes significatifs pour renflouer les caisses de l'économie nationale. Le responsable en question a insisté sur «la mise à niveau» des différents échelons du secteur, mission confiée au ministère de la Production pharmaceutique et notamment du réseau de distribution du médicament, «élément essentiel pour le système de santé». M. Nacer Hammani a indiqué, dans ce sens, que la disponibilité des produits à l'échelle nationale «n'enregistre plus aucune tension». Il explique néanmoins qu'une «réforme des cahiers de charges» est en cours. Le nouveau texte, visiblement finalisé, «actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement», est le résultat de

«cinq années d'évaluation». Il devrait en ce sens régler les lacunes des anciens cahiers de charges, laisse entendre le responsable qui indique que l'Algérie est un modèle dans la production pharmaceutique. Pas seulement, le secteur a mis un terme aux problèmes de pénuries et de tensions sur les médicaments produits localement, ce qui est conforme aux objectifs du ministère, consistant à l'autosuffisance pharmaceutique du marché algérien du médicament. Par ailleurs, il s'agira aussi d'accompagner le renforcement attendu des capacités de production du secteur. Ainsi, M. Hammani a indiqué que la dynamique de croissance est positive, les nouvelles chaînes de production devront à la fois répondre aux besoins du marché national et orienter une partie des médicaments vers l'exportation. A ce titre, il est indiqué que «la facture d'importation du médicament a été divisée par deux, en quelques années. Passée de plus de 02 milliards de dollars à près d'un milliard». Mais, il s'agit de poursuivre les efforts et notamment pour la fabrication des dispositifs médicaux. Il faut «réduire la facture d'importation actuelle de près de 600 millions de dollars», tout en réduisant sensiblement et drastiquement les importations qui coûtaient les yeux de la tête à la trésorerie de l'Etat. L'IG du ministère a annoncé que «plus de 100 projets» d'unités de production de médicaments ou matériel médical «sont actuellement à l'étude». Dans le détail, il s'agit principalement d'usines destinées à la production des matières premières, des hormones, des vaccins ou encore de médicaments contre le cancer. Le responsable a partagé plusieurs exemples concrets notamment deux unités devant être

implantées à Sétif, pour la production de «matières premières nécessaires aux médicaments contre le cancer ou pour la fabrication de traitement pour les maladies cardiaques». Par ailleurs, le groupe public Sidal devra relancer son usine de Médéa. Elle doit retrouver sa place de leader en Afrique, explique le responsable, afin de «produire de la matière première pour la fabrication de certains antibiotiques». Le ministère a expliqué, à ce titre que M. Hammani «a fait appel à d'anciens cadres à la retraite, pour assurer des formations». Quant à la question de l'exportation vers les pays d'Afrique, le responsable précise que la récente «Déclaration d'Alger», est la «feuille de route» qui renforcera les échanges. Ainsi, l'objectif en 2035 d'autosuffisance africaine de «50% des besoins, alors que le niveau actuel est de 5%», sera profitable aux producteurs algériens. En effet, le pays est «le leader» de l'industrie pharmaceutique au niveau du continent avec «plus du tiers des unités de production africaines», soit, plus de 230 entreprises spécialisées, regroupant au total 780 lignes de production. Et dans cette logique, N. Hammani a annoncé que l'Agence algérienne du médicament a signé, ce jeudi, en marge de la Déclaration d'Alger, «deux premiers accords de coopération avec les agences du médicament tanzanienne et sénégalaise». Ces accords vont faciliter la distribution des médicaments algériens, en plus de lancer de nouveaux canaux pour l'échange du savoir-faire en matière de production. Par ailleurs, on apprend qu'une usine implantée à Oran a exporté cette semaine «pour près d'un million d'euros de dispositifs médicaux à destination de la République du Congo».

Conseil de la nation

Sayoud présente le projet de loi portant organisation territoriale du pays

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a présenté, jeudi, devant la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, le projet de loi relatif à l'organisation territoriale du pays. A cette occasion, le ministre a précisé que le projet de loi modifiant et complétant la loi 84-09 relative à l'organisation territoriale du pays, vise principalement à promouvoir 11 circonscriptions administratives en wilayas à part entière, portant ainsi la nouvelle organisation territoriale du pays à 69 wilayas, comprenant 1541 communes. Cela, ajoute-t-il, intervient "en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'actualiser l'organisation territoriale pour l'adapter aux mutations démographiques et socioéconomiques, et permettre aux autorités locales d'assumer pleinement leurs missions et prérogatives afin de promouvoir le développement, d'accroître l'attractivité des territoires et d'améliorer le cadre de vie des populations, notamment dans

les Hauts plateaux et le Sud". A cet égard, le ministre a rappelé l'approbation, lors du Conseil des ministres tenu le 16 novembre 2025, de la promotion de onze (11) circonscriptions administratives en wilayas à part entière. Il s'agit d'Aflou, de Barika, de Ksar Chellala, de Messaad, d'Aïn Oussara, de Bou Saâda, d'El Abiodh Sidi Cheikh, d'El Kantara, de Bir El Ater, de Ksar El Boukhari et d'El Aricha. M. Sayoud a indiqué que cette décision de promotion "n'est pas une simple augmentation formelle du nombre de wilayas, mais une réponse explicite aux aspirations des citoyens à bénéficier de services publics de qualité, de procédures moins complexes et d'opportunités de développement plus équitables et équilibrées". Il a en outre affirmé que cette décision "contribuera sans aucun doute à faire progresser le processus de développement dans ces territoires, à l'encadrer et à l'accompagner par la réalisation de projets d'investissement structurants qui valoriseront le potentiel de ces zones, créeront des activités économiques génératrices de richesse, et offriront des opportunités d'emploi". Il convient de rappeler que ces nouvelles wilayas couvrent une superficie de 100.000 km2, soit 43%

de la superficie totale des wilayas-mères, et abritent une population dépassant 2,5 millions d'habitants, représentant 25% de la population globale des wilayas-mères. Ces nouvelles wilayas comprennent également 40 Daïras et 108 communes, ce qui reflète "le poids démographique et administratif important de ces circonscriptions et confirme la nécessité de poursuivre les efforts visant à renforcer la décentralisation dans le but d'améliorer les services publics et de consacrer l'équilibre du développement", a ajouté le ministre. A cet égard, M. Sayoud a souligné que le projet de loi a fixé une période transitoire d'un an pour la concrétisation de cette démarche, s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026, une période durant laquelle, les autorités des wilayas mères continueront d'exercer toutes les prérogatives et obligations liées à la gestion des structures et services de ces nouvelles wilayas, jusqu'à leur pleine opérationnalité. Dans ce cadre, les walis des wilayas-mères poursuivront l'exécution des budgets primitifs, permettant ainsi aux nouvelles wilayas d'exercer effectivement leurs missions à partir du 1er janvier 2027 dans des conditions organisationnelles adéquates.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Investissement: progression de la Chine, l'Europe recule

Il n'est pas difficile de remarquer la progression fulgurante des investissements chinois en Algérie et sur toute la planète. Effectivement, les Chinois sont en train de réaliser des performantes progressions en Algérie pour des raisons que nous allons citer, et ceux par rapport à l'investissement «classique» des pays occidentaux, notamment européens et surtout français, très familiers depuis l'indépendance. Pourquoi donc, favorise-t-on l'investissement chinois, au détriment des autres? Selon des connaisseurs, la Chine offre un immense marché intérieur, une classe moyenne en croissance, des infrastructures développées (parfois financées par la Chine) et l'accès à des ressources, permettant aux entreprises étrangères de conquérir ce marché et de s'approvisionner; pour les Chinois, cela signifie Wachstum (croissance), diversification et renforcement de leur influence économique et politique mondiale, tout en cherchant des technologies et des actifs sûrs à l'étranger. La part du continent africain dans l'investissement chinois était de l'ordre de 39 milliards USD en 2025. Dans cette grosse affaire, l'Algérie totalise un chiffre important, avoisinant les 07 milliards d'investissement. L'aspect positif dans cette situation, c'est bien casser le monopole de l'investissement occidental dans notre pays et sur notre continent. Quand il y a un concurrent qui va contrebalancer les données sur le marché, les investisseurs européens vont, sûrement, réviser leurs calculs généralement dédaigneux, cupides et égoïstes quand le client est un pays du tiers-monde. Le fiasco subi par l'Algérie avec l'accord d'association Algérie-UE, signé en 2002 et entré en vigueur en 2005, est toujours dans nos mémoires. Pourtant, cet accord avait établi un cadre de coopération politique, économique et commerciale. Il était question de création d'une zone de libre-échange, libéralisant les échanges de marchandises et prévoyant un démantèlement tarifaire progressif. L'investissement qu'il soit, local ou étranger, restera de façon absolue, le seul support pour une économie forte et lucrative. L'investissement injecte la fortune pour récolter plus de fortunes et des postes de travail, ce qui va se répercuter très favorablement sur la situation sociale de la population...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'obésité et les nouveaux médicaments

A l'heure où l'obésité touche plus d'un milliard de personnes dans le monde, l'Organisation mondiale de la santé resserre son diagnostic et affine sa stratégie. Le chiffre, régulièrement rappelé par l'OMS, donne la mesure d'une crise durable: 3,7 millions de décès liés à l'obésité en 2024, un nombre qui pourrait, selon ses projections, doubler d'ici 2030 si aucune action majeure n'est engagée. «Admettre que l'obésité est une maladie chronique qui justifie une prise en charge complète à vie», martelait récemment Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur Général de l'OMS. Dans ce contexte, l'attention se cristallise sur les médicaments GLP-1, déjà bien connus du grand public sous les noms Ozempic, Wegovy ou Mounjaro. Ces molécules imitent une hormone intestinale qui stimule l'insuline, ralentit la digestion et renforce la satiété. Une action biologique simple dans son principe mais qui a bouleversé l'approche thérapeutique de l'obésité et du diabète de type 2. En septembre 2025, l'OMS avait déjà inclus ces analogues dans sa liste des médicaments essentiels pour les populations à haut risque de diabète. Elle franchit aujourd'hui un pas supplémentaire: ses nouvelles lignes directrices recommandent, sous conditions, leur utilisation dans la prise en charge au long cours de l'obésité chez l'adulte dont l'IMC dépasse 30. Les trois molécules concernées – liraglutide, sémaglutide, tirzépatide – sont reconnues pour leur efficacité, mais l'OMS prévient : les données manquent encore sur les effets à long terme et les coûts comme l'accès constituent des obstacles majeurs. «On ne peut pas considérer ces médicaments comme une solution miracle», avertit Jeremy Farrar, sous-Directeur Général de l'OMS. Car le GLP-1 n'agit que sur une partie des mécanismes de l'obésité, maladie profondément multifactorielle, influencée par le mode de vie, l'environnement, les déterminants sociaux, les perturbateurs endocriniens, voire l'épigénétique. C'est pourquoi l'OMS insiste sur un modèle mixte: médicament + interventions intensives (régime structuré, activité physique régulière, accompagnement professionnel). Les preuves, encore fragiles, suggèrent que cette combinaison maximise les résultats. Reste un défi de taille : l'accès. L'organisation s'inquiète d'une possible explosion des inégalités, rappelant que moins de 10 % des personnes éligibles pourraient recevoir un GLP-1 d'ici 2030. Elle appelle donc à des stratégies globales: achats groupés, tarification différenciée, surveillance renforcée pour limiter la prolifération de produits falsifiés.

Air Algérie

La compagnie se réorganise et s'oriente vers une structure en holding

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, amorce une réorganisation visant une structure en holding afin de renforcer la performance de ses activités et de ses filiales, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux et opérationnels propres à ce type d'entreprise, a annoncé le P-dg de la compagnie, Hamza Benhamouda. Dans un entretien accordé à l'APS, M. Benhamouda a précisé que "depuis sa création, Air Algérie a acquis un savoir-faire dans les différents métiers de l'aérien, ainsi qu'une expertise reconnue par les organismes de certification et les associations professionnelles internationales, dont notre compagnie nationale est membre". Il a indiqué que, outre les filiales existantes Catering, Cargo, Amadeus Algérie et désormais Domestic Airlines, Air Algérie a créé deux nouvelles filiales dédiées au handling et à la formation : Air Algérie Ground Operations et l'Académie de l'aviation, dont le démarrage effectif est prévu pour janvier 2026. "La réorganisation se poursuivra par la filialisation de l'activité de maintenance et la création d'une nouvelle activité de tour-operator", a ajouté le P-dg.

Avant d'investir dans l'industrie automobile

Les opérateurs sont tenus de prévoir des sous-traitants

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a affirmé jeudi que les opérateurs souhaitant investir dans l'industrie automobile en Algérie sont tenus de prévoir des sous-traitants avant le lancement de leurs projets, soulignant que l'Algérie "avance à pas sûrs vers le développement d'une véritable industrie" dans le secteur. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Bachir a expliqué que "la réussite de l'industrie automobile en Algérie est fondamentalement liée à l'existence d'un réseau complet et diversifié de sous-traitants qui assure l'approvisionnement continu de cette industrie", ajoutant que "les investisseurs intéressés par la construction automobile locale sont tenus de faire appel aux sous-traitants avant le lancement de leurs projets, et c'est sur cette base, a-t-il dit que se tiennent actuellement les discussions avec les différents opérateurs étrangers qui ont manifesté leur volonté de s'implanter en Algérie". Cette mesure, a-t-il ajouté, vise à bâtir "une véritable industrie fondée sur la création de valeur ajoutée réelle et à éviter les erreurs du passé, où l'activité se limitait à un assemblage à petite échelle, entraînant le gaspillage d'efforts et d'argent et la hausse du coût des véhicules". Dans ce contexte, M. Bachir a évoqué les efforts déployés par son département mi-

nistériel pour réhabiliter et exploiter les usines automobiles confisquées au profit de l'Etat, conformément aux décisions de justice définitives, précisant que "nous travaillons en coordination avec les différents secteurs concernés pour prendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer leur intégration et reprendre la production dans les plus brefs délais". Dans le domaine des industries électroniques et électroménagères, le ministre a mis en avant la série de mesures incitatives prises par l'Etat pour développer cette filière qui se distingue en termes de "qualité et de diversité", grâce "au progrès important" qu'elle connaît, soulignant que le niveau des produits algériens a permis de les commercialiser sur les marchés étrangers. S'agissant de la possibilité de lancer l'industrie des puces électroniques localement, le ministre a affirmé que l'Algérie aspire à asseoir "un système national intégré pour la production de ce type de puces, à commencer par la recherche, le développement et la conception jusqu'aux lignes de production, en se basant sur l'expérience et les compétences nationales disponibles parmi les diplômés universitaires et travailleurs dans les centres techniques". Il a souligné, dans ce sens, que le ministère de l'Industrie œuvre à développer le secteur des technologies de pointe, citant "l'élaboration d'une feuille de rou-

te pour conclure des partenariats avec des entreprises et compagnies internationales de compétence dans ce domaine, en vue d'acquérir une expérience technique et technologique avancée et de former des compétences nationales". Il a également évoqué la coordination en cours avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui a mobilisé à son tour le Centre de développement des technologies avancées pour le lancement du projet de production et de fabrication de puces électroniques pour les cartes intelligentes, le Centre en question disposant d'une technique qu'il peut utiliser dans la fabrication de puces électroniques comme celles destinées à la distribution du carburant, du transport et applications similaires. Le ministre a évoqué les efforts déployés pour préparer l'avenir de cette industrie de précision en Algérie, à travers l'investissement dans le capital humain, citant notamment l'ouverture d'un Doctorat qui ouvrira des perspectives pour le développement de cette industrie à haute valeur ajoutée. A une question sur la situation de la Société africaine du verre (AFRICAVER) à Jijel, le ministre a annoncé la reprise progressive de son activité après des années d'arrêt, et ce, grâce à l'accompagnement dont elle a bénéficié pour réaliser la transformation structurelle et stratégique nécessaire à sa relance".

Production agricole

Les agriculteurs ont la capacité de concrétiser l'essor économique

Les agriculteurs algériens ont les qualifications nécessaires leur permettant de réaliser une production agricole susceptible de développer l'économie nationale et d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaires, a affirmé, jeudi depuis la wilaya d'El-Oued, le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens, Abdelatif Dilmi, dans le cadre de la célébration du 51ème anniversaire de la création de l'UNPA. Devant une assistance rehaussée par la présence des Ministres de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, ainsi que de l'hydraulique, M. Dilmi a indiqué que les agriculteurs s'attèlent à relever le défi de la production agricole, notamment céréalière et les cultures de large consommation, en vue de contribuer au développement économique, d'assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire. La capacité des agriculteurs à relever le challenge a été confortée par l'accompagnement accordé par les pouvoirs publics au secteur pour la réalisation d'un développement durable, sur lequel misent les hautes autorités du pays en matière de production agricole, a ajouté M. Dilmi, soulignant que les agriculteurs affiliés à l'UNPA se sont effectivement impliqués dans la réalisation de la sécurité alimentaire durable grâce à une riche production agricole et de viande rouge, et la réalisation de pro-

jets de chambres froides. Il a également mis en valeur le programme de numérisation du secteur qui, a-t-il dit, permettra d'organiser et de régler la question du foncier agricole, en sus de solutionner diverses préoccupations en rapport direct avec l'activité agricole, l'irrigation, l'ouverture de pistes d'accès et les périmètres agricoles. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, de Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid Mehdi, a fait savoir, que son département a arrêté un programme, en cours d'exécution,

prévoyant des rencontres avec les opérateurs et partenaires sociaux, visant à prendre en charge leurs préoccupations, leur trouver des solutions et les aider à intensifier leurs investissements agricoles. La numérisation du secteur permettra d'aplanir les questions en suspens ayant influé négativement sur les activités agricoles, a rassuré le ministre, avant de souligner que "le ministère accorde toute l'importance voulue au dossier, permettant une gestion souple et rapide de tous les volets agricoles.

Salon des dattes de Biskra

Les produits algériens répondent aux normes sur les marchés mondiaux

Les représentants des délégations diplomatiques dont des ambassadeurs et des attachés commerciaux et économiques de nombre d'ambassades et d'organismes économiques régionaux, rencontrés, jeudi au salon des dattes, des produits agricoles et industriels et de promotion du tourisme de Biskra, ont considéré que "les produits algériens répondent aux normes de qualité appréciées sur les marchés mondiaux". A ce propos, le premier conseiller de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, chargée des affaires commerciales, Cheikh Oulghabed, a indiqué que sa visite au salon et aux divers produits de dattes et industriels exposés lui a permis de connaître de près l'important potentiel agricole bénéfique aux marchés mondiaux dont celui de la Mauritanie, affirmant aspirer au développement du partenariat entre les deux pays dans les divers domaines, notamment pour les produits demandés par le marché mauritanien et présentant une haute qualité à prix compétitifs. De son côté, Ashraf Al-Far, secrétaire général de l'Union arabe des dattes, a souligné que les expositions ont une grande importance pour placer le produit algérien, notamment les dattes sur les marchés internationaux, estimant que les dattes algériennes particulièrement la variété "Deglet Nour" possèdent les caractéristiques de qualité supérieure lui conférant une place mondiale remarquable.

Intempéries dans certaines wilayas du pays

Plusieurs interventions sur le terrain

Les unités de la Protection civile ont enregistré, suite aux intempéries ayant touché certaines wilayas du pays durant les dernières 24 heures, plusieurs interventions sur le terrain, notamment des opérations de pompage des eaux pluviales sur les routes et dans les bâtiments, ainsi que des opérations de sauvetage de personnes bloquées dans leurs véhicules, a-t-on appris jeudi auprès des mêmes services. Dans une déclaration à l'APS, le capitaine Naït Brahem Arezki, du bureau de l'information et de la sensibilisation auprès de la Direction générale de la Protection civile, a indiqué que les services de la Protection civile avaient effectué plusieurs interventions durant les dernières 24 heures dans les wilayas d'Alger, Aïn Defla, Tiaret, Tizi Ouzou, Oran et Mostaganem, suite aux fortes chutes de pluie et de neige. Le responsable a fait savoir que les agents de la Protection civile avaient réussi à secourir, assister et apporter de l'aide à quatre familles encerclées par la montée des eaux de l'oued Chetouane dans la commune de Boukhanefis, wilaya de Sidi Bel Abbès, tandis qu'à Oran, une intervention a été menée pour pomper l'eau de pluie dans une usine située dans la commune de Tafraoui. A Tizi Ouzou, dans la commune d'Iferhounène, d'importantes accumulations de neige ont été enregistrées sur la route nationale RN15, où une intervention a permis de dégager un véhicule transportant deux personnes, bloqué au niveau du col de Tirourda, a-t-il déclaré, ajoutant que des unités de la Protection civile



sont également intervenues dans les wilayas d'Aïn Defla et de Tiaret pour pomper les eaux pluviales dans plusieurs axes routiers et bâtiments. Concernant les interventions enregistrées au niveau d'Alger, le capitaine Naït Brahem a précisé que les éléments de la Protection civile sont intervenus dans plusieurs communes de la capitale suite aux fortes pluies. A Birkhadem, les mêmes services ont procédé au pompage d'eau devant une polyclinique au quartier des frères Djilali. Les eaux pluviales ont été pompées devant l'entrée de la gare ferroviaire de la commune de Gué de Constantine, où les éléments de la protection civile ont également dégagé deux véhicules piégés par les eaux de pluie, et à bord desquels se trouvaient respectivement trois et quatre personnes, a-t-il poursuivi. Le capitaine Naït Brahem a fait état de plusieurs interventions enregistrées dans les communes d'El Biar, de Hydra et de

Oued Koriche, pour procéder aux pompages des eaux pluviales. Dans ce sillage, il a rappelé la nécessité pour les citoyens de suivre les consignes émises par les services de la Protection civile durant les intempéries, notamment de réduire la vitesse au volant, d'utiliser les feux de croisement même en plein jour, de respecter la distance de sécurité, d'éviter les manœuvres et dépassements dangereux, de s'éloigner des oueds et des abords des cours d'eau, et de surveiller les enfants et les sensibiliser à la nécessité de se tenir à l'écart de ces zones en cas de fortes pluies. Il a, aussi, exhorté les citoyens à ne pas s'aventurer à traverser les oueds, et à éviter de conduire sur les routes inondées par les eaux de pluie. En cas de danger, le capitaine a appelé les citoyens à contacter les services de la Protection civile sur le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14, tout en précisant la nature du danger et l'adresse exacte.

Pionnière en matière de déminage

L'Algérie présente son expérience à New York

L'Algérie a présenté, aux Nations unies à New York, son expérience pionnière en matière de déminage, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées. L'Algérie a organisé mercredi, aux côtés de l'Autriche et de la Nouvelle-Zélande, et en coopération avec le Service de la lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS), le Bureau des affaires de désarmement (UNODA), le Département des opérations de paix (DPO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), un événement de haut niveau et une exposition spéciale mettant en lumière les effets néfastes de l'usage des mines antipersonnel, en insistant sur le changement des idées reçues concernant les personnes en situation de handicap et sur les progrès réalisés au niveau international en matière de prise en charge des victimes et de leur inclusion sociale. Lors de la cérémonie d'ouverture de cet événement, l'Algérie a présenté son expérience amère avec les séquelles de la colonisation, rappelant que le colonisateur français a posé plus de 11 millions de mines. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le représentant permanent adjoint de l'Algérie, l'ambassadeur Toufik Koudri, a évoqué l'ampleur de cette tragédie historique, soulignant que "la proportion des mines antipersonnel atteignait à l'époque 11 mines pour un habitant dans les zones frontalières, et

une moyenne de 1,2 mine pour un habitant au niveau national, ce qui a causé des milliers de victimes, une tragédie qui s'est étendue sur des décennies après l'indépendance". Dans ce contexte, l'Algérie a souligné que "la lutte anti-mines ne se limite pas à l'aspect technique, mais elle tend avant tout à rendre justice aux victimes, à soutenir le développement et à promouvoir la justice", considérant que "les mines sont une menace pour les droits fondamentaux, le droit à la vie, à la liberté de mouvement, à l'en-

seignement et au travail", tout en insistant sur la nécessité de "garantir l'inclusion sociale totale et effective des survivants et des personnes en situation de handicap". Cette manifestation a vu la présence d'éminentes personnalités onusiennes, dont le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, ainsi que le Mandataire mondial des Nations unies pour les personnes handicapées dans les situations de conflit et de consolidation de la paix, Giles Duley.

Trafic de psychotropes

Démantèlement d'un vaste réseau international à Alger

La section de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chéraga a réussi à neutraliser un important réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic international de psychotropes. L'intervention a mené à l'interpellation de 10 individus, dont une femme. Une quantité significative de produits illicites et de biens a été saisie: 16 921 capsules de Prégabaline (300 mg), 14 comprimés de Ketyl, 19 véhicules touristiques et 2 camions, des téléphones portables utilisés pour l'organisation du trafic ainsi que 340 000 dinars (soupçonnés de provenir d'activités criminelles). L'opération a été rendue possible grâce à l'exploitation de renseignements précis, à l'utilisation de techniques spéciales d'investigation et à une coordination avec les autorités judiciaires compétentes sur plusieurs wilayas. Les suspects, dont plusieurs étaient déjà connus des services de justice et sous le coup de mandats d'arrêt, sont poursuivis pour trafic, transport, stockage et détention de substances illicites au sein d'un groupe criminel organisé, blanchiment d'argent, falsification de châssis et de documents de véhicules. Cette action s'inscrit dans le cadre de la lutte continue contre le trafic de drogue et de psychotropes, un fléau qui représente un risque élevé pour la sécurité nationale et la santé publique. Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes une fois les procédures légales finalisées.

Accidents de la route

07 morts et 162 blessés en 24h

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 162 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation, survenus ces dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, indique jeudi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa, avec 2 morts, suite au renversement d'un véhicule dans la Commune de Tlidjene, daïra de Chréa, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, à travers les wilayas de Constantine, M'sila et Khenchela, déplorant toutefois le décès de 2 personnes, intoxiquées par le même gaz dans la wilaya de Sétif. Suite aux dernières intempéries ayant touché plusieurs wilayas, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour dégager un véhicule où deux personnes étaient coincées à cause de l'amoncellement de la neige à Thirourda dans la wilaya de Tizi Ouzou, alors qu'à Sidi Bel Abbès, 4 familles cernées par les eaux pluviales ont été secourues, note le bilan. A Alger, deux véhicules où se trouvaient 7 personnes, coincés par les eaux pluviales à Ain Naadja, ont été dégagés, alors qu'un glissement de terrain au niveau du quartier Les sources (Ouled Koreïch) a été enregistré.

Ministère de la Jeunesse

Organisation des camps d'hiver du 21 décembre au 04 janvier prochain

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'organisation des activités des camps d'hiver thématiques durant la période allant du 21 décembre au 4 janvier prochain. Dans le cadre de la préparation des camps d'hiver thématiques, le camp de jeunes de Zéralda (Alger) a abrité, mercredi, une réunion de coordination consacrée à l'élaboration du programme de ces camps, précise la même source. Cette réunion vient affirmer la "disponibilité des différentes structures à garantir l'organisation de camps d'hiver qualitatifs et riches en activités dédiées aux jeunes dans un environnement éducatif et sécurisé". La réunion s'est déroulée en présence de "cadres du ministère et de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), ainsi que des directeurs et gestionnaires des camps d'hiver programmés, de chefs des services des activités jeunesse, des membres du comité pédagogique et des chargés de la communication", note le communiqué.

Ministère de la Défense Déclaration obligatoire des drones avant le 30 avril 2026

Le ministère de la Défense nationale (MDN) rappelle à tous les propriétaires de drones en Algérie l'obligation de déclarer leurs appareils aux autorités. La date limite pour cette démarche est fixée au 30 avril 2026. Cette mesure coïncide avec l'entrée en service du Centre national des systèmes de drones et s'inscrit dans le cadre réglementaire défini par le décret présidentiel n° 21-285 du 13 juillet 2021, qui régit l'utilisation des véhicules aériens sans pilote (UAV). Les propriétaires concernés doivent contacter le Centre national des systèmes d'aéronefs sans pilote (CNSAPB) en appelant les numéros suivants: 021905669, 021905670, ou par courriel à l'adresse contact-cnsapb@mdn.dz. pour prendre rendez-vous et soumettre les documents requis.

06 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغانم الأستاذ بلعوي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم الهاتف/الفاكس: 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

– بيع منقول بالمزاد العلني –

–العنوان : مستغانم .

– و بطلب من السيد"ة": مؤسسة ديفاندوس د م س توزيع مواد البناء .

–بناءا على قائمة شروط البيع .

–نحن الأستاذ بلعوي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكيها بحي100مسكن ح/ب رقم 04 مستغانم–

نعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ **2025/12/15** على الساعة **14:00** بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور

أعلاه على أن تكون المزايدات بإيداع الأطراف بمكتب المحضرة القضائية وذلك ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية **2025/12/14** على الساعة

12 00

العنوان:

LOT N° 01 : remorque plateau-lot bois de menuiserie .

Désignations	marque	Matricule	Etat
Remorque plateau	Maz	00482-894-27	vétuste très avancée
bois de menuiserie	/	/	médiocre

LOT N° 03/01 : Tracteur routier

Désignations	marque	Matricule	Etat
Tracteur routier	Renault	01885-590-27	médiocre

LOT N° 03/02 : Matériels travaux public + tole t n 40 .

Désignations	marque	Matricule	type	Etat
parpaineuse semi auto	Enmtp	/	Shel 100	médiocre
Moule parpaineuse	Enmtp	/	/	médiocre
Moule parpaineuse	Enmtp	/	/	médiocre
Moule parpaineuse	Enmtp	/	/	médiocre
Suppresseur	/	/	500 L	médiocre
Dumper	Enmtp	/	500 L	médiocre
Compresseur	/	/	/	médiocre
tole t n 40	/	/	/	médiocre

LOT N° 04/01 : Tracteur routier .

Désignations	marque	Matricule	Etat
Camion tracteur routier	Renault	1883-590-27	médiocre

***السعر الافتتاحي : حدد حسب كل قطعة ***

المنفعة الأولى : 465.400.00 دج (أربعمئة وخمسة وستون ألف وأربعمئة دينار جزائري) .

المنفعة الثانية : –01 : 2.500.000,00 دج (مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري) .

–02 : 520.000,00 دج (خمسماية وعشرون ألف دينار جزائري) .

–01 : 2.500.000,00 دج (مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري) .

–02 : 800.000,00 دج (ثمانمائة ألف دينار جزائري)

للقطعة الخامسة : –01 : 650.000.00 دج (رسمائة وخمسون ألف وثمانمائة دينار جزائري) .

–02 : 196.800.00 دج (مائة وستة وتسعون ألف وثمانمائة دينار جزائري) .

للقطعة السادسة : 800.000.00 دج (ثمانمائة ألف دينار جزائري) .

للقطعة السابعة : –01 : 550.000.00 دج (خمسمائة وخمسون ألف دينار جزائري) .

–02 : 446.000.00 دج (أربعمئة وستة واربعون ألف دينار جزائري) .

للقطعة الثامنة : –01 : 2.500.000,00 دج (مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري) .

–02 : 900.000.00 دج (تسعمائة ألف دينار جزائري) .

-إذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الإعلان لضعف العروض أو قلة المزايدات توجل عملية البيع للجلسة اللاحقة للبيع لمن يقدم أعلى عرض

باي لمن في الجلسة اللاحقة بعد موافقة البائع .



@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ : جواز أمين
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
الهاتف: 0663-600-580
البريد الإلكتروني
huissierdejusticedjouaz@gmail.com

محضر نشر إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني جلسة ثلثية في الجريدة اليومية الوطنية

نحن مكتب المحضر القضائي الأستاذ جواز أمين بمحكمة مستغانم، الكائن مكتبه بـ 20 شارع نفوسى عثمان ببيجار مستغانم، الموقع أدناه، بناء على طلب السيد بن صالح محمد الكائن بموطنه : حي 50 سكن جامعي عمارة ب رقم 01 شوموة الجديدة مستغانم، بعد الإطلاع على المادتين 02 و 12 من القانون 03/06 والمتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي المعدل والمتمم. وبعد الإطلاع على المادة 749 - 750 - 754 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، وبموجب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير ولد خطاب بن زهية والمودع لدى أمانة ضبط محكمة مستغانم بتاريخ 2024/01/28 تحت رقم: 24/756، وبعد الإطلاع أمر تحديد تاريخ جلسة الاعتراضات و جلسة البيع بالمزاد العلني الصادر عن السيد رئيس القسم العقاري بمحكمة مستغانم بتاريخ 2025/07/08 تحت رقم ترتيب 25/0068، نعلن عن: بيع حق عيني عقاري مشاع لي المزاد العلني ممثل في نصيب القصر: 1- ولد ميلود فراح بنت معزوز 72,2/07- ولد ميلود مارية سيرين بنت معزوز 72,0/73- ولد ميلود اسلام رياض ابن معزوز 72,1/14، التعيين: عقار متمثل في محل تجاري تابع لعمارة يو ملكية مشتركة كائن ببلدية مستغانم شارع بشارب ناصر وبوحريرة سنوسي رقم 10 تقدر مساحته بحوالي 16,50م²، مراجع المساحة قسم 75 مجموعة ملكية 16 و نسبة 24,35/10000 من الأجزاء المشتركة الحصة رقم 02، السعر الافتتاحي: تم تحديد السعر الافتتاحي المرجعي لبيع نصيب القصر في المزاد العلني بـ : حدد سعر الافتتاحي لنصيب القاصرة ولد بنت معزوز فراح بنت معزوز 72/07 بمبلغ : 401,041,66 دج، حدد سعر الافتتاحي لنصيب القاصرة ولد ميلود مارية سيرين بنت معزوز 72/07 بمبلغ: 401,041,66 دج، حدد سعر الافتتاحي لنصيب القاصر ولد ميلود اسلام رياض ابن معزوز 72/14 بمبلغ : 802,083,33 دج تاريخ و ساعة و مكان البيع بالمزاد العلني، وقد حددت جلسة البيع بالمزاد العلني موعة بتاريخ 2025/12/16 على الساعة 14:00 بعد الزوال أمام قاضي البيوع العقارية بمحكمة مستغانم للإطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضر القضائي أو أمام ضبط المحكمة

المحضر القضائي

06.12.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم

المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغانم

الهاتف: 045425207

إعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض

طبقا لنص المادة 754 ق.إ.م.أ

يطلب من الأستاذ خوان إبراهيم القانم في حق ورثة المرحومة جليلد خيرة وهم أبنائوها من زوجها المتوفي ميلودي عبد القادر بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم قسم العقاري بتاريخ 2022/07/07 تحت رقم الفهرس 22/3469 الممهور بالصيغة التنفيذية. يعلن الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغانم عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/12/23 محكمة مستغانم على الساعة 14:00 زوالا ، وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه بأعلى عرض. التعيين: العقار المتمثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة تشتمل على طابق أرضي تحتوي على صالة، غرفتين، رواقين، لوجيا ومساحتها 80م²، كائنه بشارع الطيب محمد رقم 20 حي العربي بن مهيدي، مستغانم قسم 74، مجموعة الملكية 54 قسم رقم 02، السعر الافتتاحي: تم تقدير سعره بعد إنقاص العشر حسب مبلغ 12.600.000 دج (اثنا عشر مليون وستمائة ألف دينار جزائري).

المحضر القضائي

06.12.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الداخلية والجماعات المحلية والنقل
المديرية العامة للحريات العامة والشؤون القانونية
مديرية الحياة الجموعية
المديرية الفرعية للجمعيات

رقم 157 / م.ع. ح ع ش ق / م.ح.ج / م.ف.ج / 25 وصل استلام التبليغ بتغيير السينة التنفيذية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 0-12 المؤرخ في 18 صفر 1438 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 01 ديسمبر 2025 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 12 جوان 2025 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية الوطنية المسماة: الفيدرالية الوطنية للصياديين.

المسجلة تحت رقم 82 بتاريخ 14 ديسمبر 2015

المقر : حي النسيم، رقم 44 إمامة المنصورة -

تلمسان.

يرأسها السيد بن مهدي أحمد.

و بالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

مدير الحياة الجمعية

06.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ : جواز أمين
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
الهاتف: 0663-600-580
البريد الإلكتروني
huissierdejusticedjouaz@gmail.com

محضر نشر إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني في الجريدة اليومية الوطنية بعد انقاص العشر

نحن مكتب المحضر القضائي الأستاذ جواز أمين بمحكمة مستغانم، الكائن مكتبه بـ 20 شارع نفوسى عثمان ببيجار مستغانم، الموقع أدناه، بناء على طلب السيد بن صالح محمد الكائن بموطنه : حي 50 سكن جامعي عمارة ب رقم 01 شوموة الجديدة مستغانم، بعد الإطلاع على المادتين 02 و 12 من القانون 03/06 والمتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي المعدل والمتمم. وبعد الإطلاع على المادة 749 - 750 - 754 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، وبعد الإطلاع على السند التنفيذي المتمثل في القرار الصادر عن مجلس قضاء : انقرة : العقارية رقم التقضية 24/00958 رقم الفهرس 24/01865 بتاريخ 24/11/11، الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في: 2024/12/02 تحت رقم 24/595، وبعد الإطلاع على أمر تحديد تاريخ جلسة الاعتراضات و جلسة البيع بالمزاد العلني الصادر عن السيد رئيس القسم العقاري بمحكمة مستغانم بتاريخ 2025/01/06 تحت رقم ترتيب 24/00099، نعلن عن بيع عقار المملوك في الشيوخ بموجب سند تنفيذي المذكور أعلاه. التعيين: عقار متمثل في مسكن فردي الكائن ببلدية مستغانم بشارع G رقم 01 بحي جنلي محمد مكون من طابق أرضي يحتوي على ثلاث غرف ، مطبخ ، مرحاض وطابق أول به ثلاثة غرف ، الكل مشيد على مساحة قدرها 153 متر مربع ، المراج المسح قسم 61 مجموعة ملكية رقم 87 لبلدية مستغانم. السعر الافتتاحي: تم تحديد البيع بعد انقاص العشر بقدر مبلغ 15.750.000,00 دج الخمسة عشر مليون وسبعمائة وخمسون ألف دينار جزائري. تاريخ و ساعة و مكان البيع بالمزاد العلني. و قد حددت جلسة البيع بالمزاد العلني موعة بتاريخ 2025/12/23 على الساعة 14:00 بعد الزوال أمام قاضي البيوع العقارية بمحكمة مستغانم. للإطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضر القضائي أو أمام ضبط المحكمة

المحضر القضائي

06.12.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم

المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغانم

الهاتف: 045425207

إعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض

طبقا لنص المادة 754 ق.إ.م.أ

يطلب من بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوقيرات - تنفيذ الجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/12/06 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن محكمة مستغانم بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1604. يعلن الأستاذ عباسه بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغانم عن بيع عقار بالمزاد العلني والجلسة 2025/12/23 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الكائن بدوار أولاد المختار بلدية الصفصاف المملوك للمحجوز عليه السيد بلمختار عبد السلام بأعلى عرض مع تعيين القطع قطعة أرض مساحتها 29 أر 16 س، قسم 12 مجموعة الملكية 509، مبلغ 813.337.20 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 31 أر 82 س قسم 12 مجموعة الملكية 511 مبلغ 180.306 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 22 أر 55 س قسم 12 مجموعة الملكية 566، مبلغ 127.858.50 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 27 أر 20 س قسم 12 مجموعة الملكية 516 مبلغ 154.224 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 35 أر 94 س قسم 12 مجموعة الملكية 548، مبلغ 203.779.8 دج بعد إنقاص العشر

المحضر القضائي

06.12.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convienndrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Au moins, 18 sont fermées depuis des années à Oran

Que sont devenues les salles de cinéma?

Par B.Kamel

Oran enregistrait avant l'indépendance au moins 40 salles de cinéma dont la plupart sont aujourd'hui soit fermées soit abandonnées rasées ou carrément transformées en d'autres lieux d'activité entre autres de loisirs. Selon les derniers chiffres, sur 35 salles de cinéma que recensait Oran après l'indépendance, il n'y eut que pas moins de 25 salles qui y ont miraculeusement échappé de justesse de l'oubli et 18 qui ont été fermées selon des membres d'associations outre six autres qui ont fait l'objet d'une décision de désistement de la commune d'Oran en février 2024. Les salles de cinéma étaient considérées jadis comme étant le fleuron culturel et un joyau architectural typique et symbolique de la grande symbiose de l'animation qui régnait. Le comble, ces dernières années, quelques salles de cinéma étaient devenues de vrais dépotoirs à ciel ouvert, à force de leur

abandon et il aura fallu donc recourir à l'action de bénévole et d'associations pour les nettoyer et les fermer. Question simple: que sont devenues les salles de cinéma d'Oran? «Rares seront parmi elles qui seront rattrapées par la suite par le secteur de la culture pour en faire des espaces culturels et artistiques, dignes de ce nom alors que la plupart sont encore fermées et attendent probablement l'intervention énergique des pouvoirs publics compétents afin de les remettre sur selle pour ressusciter l'ambiance et les échanges», a confié un responsable au fait du dossier. D'un autre côté, des représentants d'associations culturelles et de la société civile oranaises soulignent sur ce sujet qu'il y a eu le désengagement de leur tutelle d'antan pour cause de manque de financement conséquent, nécessaire à leur gestion et ce, pour diverses raisons dont la plus en vue et la plus importante est relative au poids important que détient la masse salariale des travailleurs qui représen-

te, à elle seule, annuellement plus de 70 % du budget communal. En somme, c'est l'argument lié intimement au financement qui paraît la cause majoritairement responsable de l'état d'abandon de la plupart de salles d'Oran durant les années 2000. Selon des spécialistes, il s'agit sans nul doute d'un «dossier choc» relatif à la gestion des salles de cinéma de la ville, eu égard notamment à leur importance et à leur vocation originelle, à leur rentabilité économique en cas d'une bonne gestion mais aussi à cause de leur fonction de vecteur de propagation de culture, d'initiatives, d'idées et d'actions. Actuellement, il y a deux salles de cinéma «El Saaada» (ex le Colisée) et «le Maghreb» (ex Régent) qui font les beaux jours de la culture et de l'animation artistique à Oran, mais est-ce suffisant? Oran mérite plus car il y va de sa notoriété de son statut de destination culturelle et de carrefour d'échanges mais aussi de témoin de plusieurs civilisations.

Après les opérations de nettoyage et d'embellissement de l'environnement

Trottoirs libérés des marchands... livrés aux automobilistes!!!

Par Youcef Chaïbi

Après l'opération de libération des trottoirs menée ces derniers jours, une question s'impose aujourd'hui dans les rues d'Oran: verra-t-on enfin une action similaire contre le stationnement anarchique sur les trottoirs? La ville a repris souffle en récupérant ses passages piétons, mais le problème est loin d'être réglé. Car au moment où les étals disparaissent, ce sont les voitures qui prennent le relais, occupant sans gêne les trottoirs, les accotements, les devant d'immeubles et même les rampes destinées aux personnes âgées et handicapées. À Oran, le stationnement sauvage est devenu un réflexe. Les conducteurs montent sur les trottoirs comme si la loi ne les concernait pas. Aucun respect pour le piéton, pour la sécurité ou pour l'image de la ville. Pendant des années, l'absence d'autorité réelle et le manque de sanctions ont encouragé cette dérive, transformant des quartiers entiers en chaos permanent. Des trottoirs déjà étroits sont ainsi condamnés par des voitures garées à moitié sur la chaussée et à moitié sur le passage piéton. Les citoyens constatent une évidence: libérer les trottoirs des marchands ne suffit pas si, dans la foulée, ils sont occupés par les automobilistes. Le désordre change simplement de visage. Beaucoup estiment qu'une ville qui veut se remettre debout doit commencer par rétablir l'autorité sur la voie publique, sans distinction, les années de laxisme ont habitué certains conducteurs à faire ce qu'ils veulent, sûrs que personne ne leur demandera des comptes. Pourtant, le recours à la loi existe. Le code de la route interdit clairement l'occupation des trottoirs par des véhicules. Mais cette règle reste souvent théorique à Oran, faute d'application stricte. Les services concernés interviennent ponctuellement, mais la situation exige une présen-



ce continue, visible et déterminée. Une ville ne peut pas libérer ses trottoirs le matin et les livrer de nouveau au chaos le soir. Plusieurs responsables locaux le reconnaissent: tant que le stationnement illégal ne sera pas combattu avec la même fermeté que le commerce informel, le désordre persistera. La cohérence de l'action publique est attendue par les Oranais, qui voient dans cette prochaine phase un test décisif pour mesurer la volonté réelle de rétablir l'ordre urbain. Oran a commencé à récupérer son espace public. La bataille suivante sera celle contre les voitures qui occupent illégalement les trottoirs. Une bataille nécessaire, attendue par les tous les citoyens. Le constat est choquant, presque surréaliste: devant des institutions sécuritaires là où la discipline devrait être exemplaire, le stationnement anarchique règne en maître. À croire

que certains automobilistes se sentent tout permis, même devant une administration où la rigueur devrait imposer le respect. Ce laisser-aller n'est pas seulement une image dégradante, c'est un message inquiétant: si même devant une institution sécuritaire, la loi n'est pas respectée, qu'en est-il alors du reste de la ville? Cette scène, devenue presque banale, illustre parfaitement le laisser-aller qui gangrène nos espaces publics. On libère les trottoirs des marchands informels, on mène des opérations ici et là, mais le comportement de certains conducteurs continue de saboter les efforts entrepris. Il est temps de rappeler que le respect de l'espace public, surtout autour des établissements sensibles, n'est pas une option. C'est un impératif. À quand une opération ferme, rigoureuse, ciblée, pour mettre fin à cette anarchie qui n'a que trop duré.

Université d'Oran

11 projets labélisés "projet innovant"

Onze projets innovants accompagnés par l'incubateur de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" ont obtenu le label "projet innovant" délivré par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, a-t-on appris, jeudi, de cet incubateur. Ces initiatives, portées par des étudiants, des chercheurs et de jeunes entrepreneurs, traduisent le passage concret de l'idée à la solution technologique, médicale ou numérique au service de l'économie et de la société algériennes, a indiqué à l'APS le responsable de l'Incubateur de l'université d'Oran 1, Pr Rouane Hacene-Omar, qui a fait savoir que ces projets entrent dans le cadre de l'application de l'arrêté ministériel 12-75 portant sur le mécanisme "un diplôme-une Startup, un diplôme-projet innovant". Il s'agit d'une nouvelle génération de solutions numériques et industrielles, dans la santé, la biotechnologie et les dispositifs médicaux, ainsi que dans le commerce électronique, informatique et les contenus numériques", a-t-il ajouté. Le dernier projet à obtenir ce label est le projet "Vedi – Prenez la précision en main", qui est un dispositif médical intelligent de détection et de suivi des veines et des vaisseaux sanguins de haute précision, répondant à un besoin quotidien des personnels soignants et à un enjeu de sécurité des patients. Parmi les projets phares, la plateforme "Aâlimni" se distingue comme un outil numérique dédié à fluidifier la relation entre journalistes, attachés de presse et institutions, en organisant l'information et les données utiles au travail médiatique, dans un contexte où la réactivité et la fiabilité des sources deviennent cruciales. Dans le domaine de la fabrication numérique, deux projets sont enregistrés "Smart CNC", qui est un dispositif compact de commande numérique polyvalent pensé pour les ateliers pédagogiques et le prototypage multi-matériaux, et "Focus CNC", une machine CNC laser à coût maîtrisé adaptée à la gravure et à la découpe de micro-séries sur bois, cuir et autres supports, ouvrant la voie à une petite industrie locale de précision. La recherche en santé est également représentée avec le projet "Mirai Solution", qui s'attaque à l'optimisation de nanoparticules pour mieux protéger les patients et réduire les inflammations liées à la thrombose, illustrant la montée en puissance d'approches transrelationnelles reliant laboratoire et clinique. En outre et sur le plan du diagnostic, le projet "MTBPlex" propose un kit PCR à faible coût pour la tuberculose, explique Pr Rouane. L'économie numérique trouve également sa place avec "Medina-Net", une plateforme e-commerce qui se veut un outil de transformation pour les commerçants, en simplifiant la gestion des ventes en ligne et en améliorant l'expérience d'achat des consommateurs, a mis en exergue le même responsable. Dans le segment des services, le projet "Garagi Service" s'inscrit dans la modernisation des prestations autour de l'automobile, tandis que "HADATHI" propose une plateforme dédiée à l'organisation d'événements, offrant des fonctionnalités de gestion, de coordination et de visibilité pour les acteurs culturels, académiques et économiques. Le projet "AUB Soft – Design and Printing", focalisé sur la conception de bibliothèques numériques, illustre de son côté la montée en puissance des contenus numériques structurés, au service de l'éducation, de la documentation et de la valorisation du patrimoine scientifique, ajoute-t-on. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations nationales visant à faire de l'Université un acteur central de l'économie de la connaissance, en donnant aux jeunes porteurs de projets un cadre d'accompagnement, de prototypage et de mise en réseau avec les partenaires publics et privés, a fait savoir le même responsable, soulignant que "les onze projets labélisés annoncent l'émergence d'un véritable écosystème d'innovation, où l'ingéniosité des étudiants rencontre les besoins concrets du terrain".

Tiaret

Le wali insiste sur la lutte contre la Leishmaniose

Dans le cadre du suivi continu de la situation sanitaire dans la wilaya, le chef de l'exécutif de wilaya de Tiaret a présidé, ce dernier mardi, une réunion de coordination au siège de la wilaya, consacrée à l'examen de la situation de la Leishmaniose cutanée. Cette réunion visait à renforcer les interventions sur le terrain et les mesures préventives et à mettre en place une cellule de suivi pour contrôler l'évolution des cas recensés dans les différentes régions. Étaient présents à cette réunion, le président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Oukel Beklhira, le secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza ainsi que les chefs de daïra, des membres de l'exécutif de wilaya, les directeurs d'hôpitaux et l'inspecteur vétérinaire provincial. Au cours de la réunion, le wali a insisté sur la nécessité d'une mobilisation complète de tous les services concernés et sur l'adoption d'une approche de travail participative et efficace, fondée sur la coordination sur le terrain et un suivi rigoureux de la situation sanitaire. À cet égard, plusieurs mesures concrètes ont été prises notamment la mise en place d'une cellule de veille sanitaire pour suivre l'évolution de la situation en temps réel. Dans ce cadre, les responsables de daïra ont été tenus de provoquer des réunions régulières, quasi quotidiennes, en particulier dans les zones connaissant une forte augmentation du nombre de cas. A cet effet, il a été décidé, la mise en œuvre de mesures préventives et de précaution, incluant des interventions sur le terrain pour lutter contre la maladie, l'utilisation des pesticides nécessaires et la sensibilisation du personnel des établissements de santé communaux, le lancement de vastes campagnes de sensibilisation du public afin d'encourager les citoyens à contribuer à la limitation de la propagation de la maladie en maintenant l'humidité des murs, en évitant la collecte et le transport des déjections bovines et en éliminant les gîtes larvaires de l'insecte vecteur tels que les mauvaises herbes, les eaux stagnantes et les berges des cours d'eau. Il a été également retenu l'organisation de campagnes de nettoyage de l'environnement, incluant l'élimination des mauvaises herbes accumulées, l'amélioration des normes d'hygiène et la plantation d'arbres dans les zones touchées. **L. Bouhala**

1er colloque national "Emir Abdelkader" à Mascara Destiné aux doyens et pionniers des Scouts musulmans

La wilaya de Mascara accueillera, à partir de sa médi prochain, la première édition du colloque national "Emir Abdelkader" destiné aux doyens et aux pionniers des Scouts musulmans algériens (SMA), dans le cadre de la commémoration du 133e anniversaire du premier serment d'allégeance (Moubayaa) au fondateur de l'Etat algérien moderne, a-t-on appris, jeudi, des organisateurs. Ce colloque, organisé à l'initiative du Commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens, verra la participation de plus de 100 membres parmi les doyens et pionniers de cette organisation scout, provenant de différentes wilayas du pays, a précisé le commissaire de wilaya des SMA, Benaoumer Benkadi. Le programme de cette manifestation, qui s'étalera sur deux jours, comprend l'installation d'un camp scout au niveau du camp de jeunes de la forêt de "Nesmot", dans la commune du même nom, où se dérouleront des activités intellectuelles, historiques et artistiques destinées à faire connaître la personnalité de l'Emir Abdelkader, indique-t-on de même source. Une visite de sites historiques liés à la résistance du fondateur de l'Etat algérien moderne dans la région est également prévue. Des conférences sur l'histoire de l'Emir Abdelkader seront aussi animées par des enseignants et des chercheurs spécialisés, en plus de la projection d'un film documentaire retraçant les étapes de sa résistance, produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Santé à Mostaganem

Pour bien des défis, le secteur s'inscrit dans une dynamique notable

Par Charef Kassous

Dans le cadre des Forums de l'Association de la Presse de la wilaya de Mostaganem, les responsables du secteur de la santé et de la population de la wilaya ont animé une conférence de presse avec les médias locaux, en cette fin de semaine. M. Med Tewfik Khalil, directeur du secteur, pour informer opportunément sur les avancées de la santé, s'est fait accompagner de Mme K.Mekki: directrice du CHU, de Mme N.Boucif : directrice de la maternité, de Mme Louisa Ould Aissa : directrice de la santé de proximité ainsi que de M. A.Chergui : directeur de l'hôpital psychiatrique. Ce panel, assez bien représenté, a touché pratiquement une bonne partie des services hospitaliers de Mostaganem, ce qui a permis de s'informer abondamment sur les activités sanitaires à travers les diverses sphères médicochirurgicales. A ce titre, l'exposé présenté par le premier responsable a divulgué non seulement la vision stratégique des autorités de la wilaya mais surtout a mis en exergue le sursaut de qualité concrètement perceptible dans développement du secteur lequel s'inscrit dans une remarquable dynamique. Ce qu'il faut retenir, en ces dernières années dans cette présentation, c'est la ferme volonté des auto-

rités de la wilaya de faire, de ce secteur, un espace phare dans le développement des prestations sanitaires à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Le directeur s'est exprimé d'abord sur les améliorations des conditions d'accueil et de prise en charge des malades, engagées par des investissements concrets dans plusieurs régions de la wilaya, soit là où il fallait apporter un équilibre. Pour illustrer les avancées de ce secteur, il citera l'ouverture de l'hôpital universitaire des 240 lits, de la réhabilitation de l'hôpital "Che Guevara", des polycliniques de Tezgait, Nekmaria et Ouled Boughalem ainsi que la multitude des structures sanitaires de base telles que les centres de santé et les salles de soins de proximité. À travers les diverses interventions des hôtes du Forum, nous nous sommes sur l'aisance des chiffres révélés par la directrice de la maternité. Elle avancera d'abord le nombre des effectifs opérant dans son établissement, faisant état de 490 employés pour prendre en charge une moyenne annuelle de 1.300 accouchements avec à la clé 06 gynécologues obstétriciens, 10 anesthésistes, 52 sages-femmes et 152 paramédicaux. Ces chiffres témoignent bien des efforts remarquablement consentis pour ce secteur de la natalité. Étant donné la forte demande sur cette structure, on ap-

prend, par ailleurs, l'inscription d'une nouvelle structure de gynécologie à l'est du chef-lieu de la wilaya. À son tour, M. A.Chergui, directeur de l'hôpital psychiatrique dont le statut est régional, s'est exprimé plutôt sur les difficultés car selon lui, avec 70 lits pour patients adultes et 10 pour enfants, l'établissement ne répond plus aux normes de son statut ni aux besoins dans cette spécialité. D'après lui, le nombre de malades va crescendo contrairement aux effectifs en médecins spécialistes. Suite aux questions posées par la presse locale, le directeur a répondu avec assurance sur certains points relatifs aux prestations de la radiologie, du scanner, du centre d'oncologie, des urgences médicochirurgicales, de la garde et des médecins de permanence de la couverture sanitaire, des listes d'astreinte de la performance, des cliniques mobiles ainsi que des centres de traitement de la tuberculose. Enfin, tous se sont accordés à dire que pour bien des défis, le secteur s'inscrit dans une notable dynamique. Le directeur n'a pas omis de louer amplement le travail d'accompagnement de la presse locale surtout lors des périodes de pression de la pandémie du Covid-19 et aussi de la récente campagne de lancement officiel de vaccination contre la poliomyélite.

Sidi Bel Abbès

Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques

Par Mohamed Nouar

La commémoration de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, instituée par la résolution des Nations Unies de 1992 et observée annuellement le 3 décembre, a été marquée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès par un événement dépassant la simple déférence mémorielle. Il s'est agi d'une réaffirmation programmatique de la volonté locale d'édifier un écosystème sociétal inclusif, équitable et pérenne, en faveur d'une frange citoyenne souvent confrontée à des barrières structurelles. L'événement s'est focalisé autour du nouveau Centre Psycho-Pédagogique "Hamouia Ahmed" dans la localité de Ras El Maa. Initiée par la Direction de l'Action Sociale (DAS), cette manifestation a servi de carrefour synergique entre les pensionnaires des structures spécialisées, le tissu associatif et l'appareil exécutif. Le programme, riche en expressions culturelles et artistiques, a mis en exergue, à travers des stands d'exposition, les artefacts artisanaux confectionnés par les apprenants. Cette démonstration de potentialités créatives et professionnelles vient contredire l'heuristique du déficit, soulignant l'aptitude intrinsèque de ces individus à la contribution socioéconomique. La présence de l'autorité exécutive suprême, Kamel Hadji, flanqué du président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW), de la direc-



trice de la DAS et d'autres figures institutionnelles, a conféré une légitimité politique incontestable à l'initiative. Ce rassemblement a facilité une interaction rapprochée, permettant aux décideurs d'affiner leur perception des impératifs d'aménagement et d'accessibilité qui conditionnent la pleine participation des personnes en situation de handicap dans les domaines politique, social, culturel et économique. L'allocation du responsable de l'exécutif a mis en lumière la trajectoire d'investissement de l'État dans l'optimisation des dispositifs d'accompagnement. Il a rendu un hommage appuyé aux performances d'excellence obtenues par ces citoyens dans des compétitions scientifiques, sportives et culturelles, sur les scènes nationale et internationale. Ces succès ne sont pas de simples occurrences anecdotiques; ils constituent des preuves

empiriques que la condition d'handicap ne saurait être un facteur dirimant à l'accomplissement individuel et à la pleine jouissance de la citoyenneté active. La Journée a été jalonnée d'actions concrètes, manifestant l'engagement opérationnel des pouvoirs publics à savoir le lancement d'une Caravane de Solidarité ciblant les ménages les plus vulnérables, l'inauguration formelle du Centre Psycho-Pédagogique "Hamouia Ahmed" à Ras El Maa, honorant la mémoire d'un martyr et la dotation en équipements adaptatifs, notamment des motos tricycles, visant à accroître la mobilité et l'autonomie fonctionnelles des bénéficiaires. En somme, cette Journée transcende l'ornementation commémorative pour s'inscrire dans une dynamique effective de reconnaissance des droits et de valorisation des «capabilités».

Des spécialités adaptées à la dynamique de développement de la wilaya

Vers le renforcement de l'université de Tindouf

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Tindouf, la disposition de son département à soutenir l'Université Ali-Kafi de Tindouf, à travers l'ouverture de filières adaptées à la dynamique de développement que connaît la wilaya. Le ministre, qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a indiqué que l'Université de Tindouf sera prioritaire dans l'ouverture de nouvelles spécialités répondant aux besoins de la région, telles que l'ingénierie minière liée au développement des activités du gisement de fer de Gara Djebilet, ainsi que des spécialités en adéquation avec les projets structurants relatifs à la ligne ferroviaire minière Ouest Bechar-Tindouf-Gara Djebilet et à la zone franche commerciale, en plus des domaines de l'éducation et du paramédical. Lors de l'inspection des projets inno-



vants réalisés par les étudiants universitaires, M. Baddari a mis en avant l'importance d'encourager les mécanismes de commercialisation des programmes issus de l'innovation, soulignant que les porteurs de projets bénéficieront d'une part significative des revenus générés par ces pro-

grammes. Il a ajouté que toutes les parties seront gagnantes : l'inventeur, l'institution universitaire et l'économie nationale, à travers la création de startups ou de micro-entreprises par les porteurs de ces innovations, ou encore via les entreprises qui acquerront ces programmes.

Protection Civile de Constantine

Activation du plan ORSEC de la commune de Hamma Bouziane

Le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la commune de Hamma Bouziane (Nord-ouest de Constantine), vient d'être activé par la direction de la protection civile, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Cette opération comprend une série d'exercices de simulation portant sur le déroulement de ce plan, tracé par les services de la protection civile, au titre de l'année 2025 en cas de catastrophes naturelles, a précisé à l'APS le responsable de la cellule de l'information et de la communication

de la direction de la protection civile, le lieutenant Fatah Chebira, précisant que ce plan sera généraliser pour cibler toutes les collectivités locales de la wilaya.

A cet effet, un exercice de simulation de déraillement d'un train de transport des hydrocarbures, suivi de l'explosion d'une citerne, et la propagation d'un incendie vers une zone forestière de la commune de Hamma Bouziane, a été organisé dans ce cadre, a-t-il indiqué. L'objectif, a affirmé le même officier, est de tester la disponibilité des différentes équipes et

unités d'intervention en cas de catastrophes naturelles à l'instar des inondations, des incendies et des séismes. Lors de cet exercice, il a été procédé à la mise en œuvre de différentes méthodes de sauvetage et de prévention, avec la présentation des moyens pour y faire face avec professionnalisme, a indiqué M. Chebira, notant que 70 agents de la protection civile, 9 camions anti-incendie et 5 ambulances ont été mobilisés pour garantir le bon déroulement et la réussite de cet exercice de simulation.

Ouargla

La réutilisation des eaux d'assainissement traitées «une option irréversible»

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, hier mardi à Ouargla, que la réutilisation des eaux traitées émanant des ouvrages d'assainissement était «une option irréversible». S'exprimant lors du lancement du projet de station de refroidissement de l'eau au niveau de la cité Ennasr (commune d'Ouargla), le ministre a indiqué que «l'opération de réutilisation des eaux traitées est considérée comme une option essentielle de revalorisation des installations d'assainissement», précisant que «ces eaux sont réutilisables dans l'agriculture, l'industrie, l'irrigation des espaces verts ou la création de zones forestières». Ces opérations «doivent être généralisées et concerner l'ensemble des régions du pays disposant de stations de traitement et d'épuration des eaux», a-t-il ajouté en expliquant que parmi les objectifs tracés, conformément aux orientations du président de la République, «la préservation des eaux souterraines et la ressource hydrique du pays». M. Derbal a aussi fait état du constat d'un «gaspiage excessif de l'eau», notamment dans les zones où cette ressource est abondante, ce qui est, a-t-il dit, «inacceptable, l'eau étant une ressource à préserver». Le ministre a mis l'accent, par ailleurs, sur les dispositions nécessaires à



prendre pour que l'ensemble des stations de déminéralisation, à travers la wilaya d'Ouargla, fonctionnent pleinement, pour permettre un approvisionnement régulier de la population en eau potable de qualité. S'agissant du projet de station de refroidissement de l'eau potable de la cité Ennasr, un financement sectoriel (2024) de plus 91 millions DA est consacré à sa réalisation avec un délai de quatre (4) mois, selon sa fiche technique. Le ministre de l'Hydraulique a ensuite inspecté le projet de complexe hydraulique du site des lotissements sociaux (4.500 lots) dans la zone de Bamendil (commune d'Ouargla), dont la réalisation est prévue avec un délai de 18 mois. Au quartier Ziyaïna (commune de

Rouissat), il a été procédé au lancement d'un projet de réhabilitation du complexe hydraulique de distribution de l'eau potable, qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation des installations électromécaniques de sa station de pompage. Dans la commune de Hassi Benabdallah, le ministre a lancé la réalisation d'une station de traitement des eaux d'assainissement, dont la capacité couvre les besoins d'une population de 35.000 âmes, ainsi que ceux de la future zone industrielle de 500 hectares, a-t-on fait savoir. L'objectif du projet est aussi de préserver l'environnement et la ressource hydrique, à travers la réutilisation des eaux traitées dans l'agriculture, selon les explications fournies.

Réalisation d'un hôtel et siège de la mutuelle générale de la Sûreté nationale

Rabehi et Badaoui inspectent les travaux



Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué, en compagnie du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, une visite de terrain pour inspecter et s'enquérir des travaux de réalisation d'un hôtel et d'un nouveau siège social pour la mutuelle générale de la Sûreté nationale (MGSN) dans la commune d'Ain Benian, indique mercredi un communiqué des services de la wilaya. Lors de cette visite, effectuée mardi, en présence des cadres de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), du chef de sûreté de la wilaya d'Alger, et du Président-directeur général (PDG) du groupe Cosider, la délégation a suivi une présentation détaillée du projet qui s'étend sur une superficie totale de 41.400 m², précise le communiqué. Le projet comprend "la réalisation d'un hôtel d'une capacité de 80 chambres, doté des équipements nécessaires au confort, sur une superficie de plus de 9.000 m²", ainsi que "le nouveau siège de la MGSN sur une superficie de 3.000 m²". Ce projet vise à "offrir un espace de services intégré aux membres de la Sûreté nationale, à travers des installations modernes répondant aux normes de qualité et de confort", ajoute la même source, soulignant que le nouveau siège social de la MGSN contribuera également à améliorer la prise en charge administrative et sociale et à faciliter la fourniture des services de solidarité destinés aux agents de la Sûreté nationale et à leurs familles".

Batna

Mise en service du foyer des personnes âgées après sa réhabilitation

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a supervisé mercredi soir la remise en service du foyer des personnes âgées de la cité Bouakal, dans la ville de Batna, après des travaux de réhabilitation et de restauration. Sur site, la ministre, en visite de travail de deux jours dans la wilaya, a reçu des explications cette opération inscrite dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil des personnes âgées et de leur prise en charge. Mme Mouloudji a inspecté le foyer et s'est enquis des conditions de prise en charge de ses pensionnaires. Elle poursuivra sa visite jeudi dans la wilaya par l'inspection et l'inauguration de plusieurs structures relevant de son département et donnera le coup d'envoi de l'opération nationale de distribution de matériel et équipements au profit des personnes à besoins spécifiques. La ministre présidera également à l'Université Batna-1, un séminaire sur les efforts du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme en matière de prise en charge des catégories vulnérables et des personnes à besoins spécifiques.

Pont de Hassania
Une nécessité urgente pour fluidifier la circulation

Le giratoire de Hassania, à Chlef, connaît une pression routière de plus en plus marquée tout au long de la journée, faisant de ce point un véritable nœud de congestion au cœur du tissu urbain. À l'approche de l'achèvement du tunnel de Ben Souna, de nombreuses voix s'élèvent pour appeler au lancement d'une étude technique urgente en vue de la réalisation d'un pont à ce carrefour stratégique, considéré comme la solution la plus appropriée pour mettre fin à l'embouteillage persistant. Les observateurs des affaires locales s'accordent à dire que la construction de ce pont n'est plus un projet secondaire ou facultatif, mais une nécessité imposée par la situation actuelle. Avec la croissance démographique et l'expansion urbaine que connaît la ville, les solutions ponctuelles ne suffisent plus ; l'heure est à une vision d'aménagement durable capable d'assurer une meilleure fluidité du trafic. Dans ce contexte, les citoyens lancent un appel direct aux autorités locales et aux services techniques concernés, afin d'inscrire ce projet parmi les priorités de la wilaya. Selon eux, le pont constituerait un prolongement naturel du tunnel en cours de finalisation et permettrait de transformer de manière significative la circulation, tant pour les automobilistes venant des différents quartiers que pour ceux empruntant l'axe national. Les habitants de Chlef espèrent que cet appel sera entendu et que les premières démarches seront engagées prochainement, afin d'améliorer la qualité de vie et de mettre fin à la souffrance quotidienne des usagers de cet axe vital.

Oum Drouaa
Mobilisation citoyenne pour la propreté et le verdissement du quartier Doualhi

Sous l'impulsion des autorités locales et en coordination avec le secrétariat général de la daïra, une campagne volontaire de nettoyage a été menée dans le quartier Doualhi, commune d'Oum Drouaa. Cette initiative, qui se poursuit sur plusieurs jours, vise à sensibiliser les habitants à l'importance de la propreté de leur environnement et à renforcer l'engagement citoyen dans la protection de l'espace public. L'opération, supervisée par les autorités locales, s'est déroulée en collaboration avec les services municipaux de la commune et a bénéficié d'une forte participation des habitants. Après le nettoyage des rues et des espaces publics, une opération de plantation d'arbres et d'espaces verts a été réalisée, contribuant à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie du quartier. Les habitants ont exprimé leur satisfaction et leur fierté de participer à ces actions collectives. « C'est encourageant de voir notre quartier transformé et propre grâce à cette mobilisation. Cela renforce le sentiment d'appartenance et nous incite à entretenir notre environnement », a déclaré une résidente. Les responsables municipaux ont souligné que ce type d'initiatives représente un modèle de coopération entre citoyens et autorités locales, permettant d'instaurer une culture de respect de l'espace public et de développement durable. L'objectif est de reproduire ce modèle dans d'autres quartiers de la commune afin de renforcer la propreté, l'embellissement et le verdissement dans l'ensemble du territoire communal.

Asphaltage des voies et ruelles de leur quartier 20 Août à Oum El Drouaa

Les habitants sollicitent l'intervention des autorités

Les habitants du quartier 20 Août à Oum El Drouaa, dans la wilaya de Chlef, sollicitent l'intervention des autorités pour l'asphaltage des voies et ruelles de leur quartier. Selon eux, l'état actuel des routes et des chemins complique fortement les déplacements, notamment en période hivernale où la boue rend les trajets difficiles. Cette situation engendre des difficultés particulières pour les enfants qui se rendent à l'école. Durant la saison estivale, la circulation des véhicules provoque également une importante propagation de la poussière, affectant la qualité de vie des résidents. Les habitants lancent un appel au wali pour prendre en charge l'aménagement et l'entretien de ce quartier afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

Plus de 20km de réseau de distribution de gaz renouvelés en 2025

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Chlef a annoncé avoir procédé, au cours de l'année en cours, au renouvellement de plus de 20 kilomètres de réseau de distribution de gaz, dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la qualité du service et garantir la continuité de l'alimentation énergétique dans la région. Selon un communiqué de l'entreprise, les équipes techniques ont mené une opération de modernisation consistant à remplacer l'ancienne conduite en cuivre par un réseau en polyéthylène haute performance,

un matériau reconnu pour sa résistance, sa durabilité et sa capacité à renforcer la sécurité et l'efficacité des installations sur le long terme. Cette opération a permis le renouvellement de 980 branchements domestiques dans la commune d'El-chatte et 710 autres dans un quartier de la commune de Chlef, pour un coût global dépassant 76 millions de dinars. La même source précise que le programme prévu pour l'année 2026 comprend la poursuite du remplacement des réseaux en cuivre par des conduites plastiques modernes sur une distance supplémentaire de 20

kilomètres, répartis sur les communes de Bouzeghaia, Chettia et Chlef afin de renforcer la couverture et d'assurer un service de distribution de gaz fiable et performant pour l'ensemble des citoyens.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de modernisation des infrastructures gazières menée par la Société de distribution de l'énergie en Algérie, visant à améliorer la qualité des prestations, répondre efficacement aux besoins des usagers et accompagner la dynamique de développement durable au niveau de la wilaya de Chlef.

Vaccination contre la poliomyélite

Lancement officiel de la campagne nationale

Sous la supervision du wali de la wilaya et en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du représentant du ministère de la Santé ainsi que du directeur de la santé par intérim, la campagne de vaccination contre la poliomyélite a été officiellement lancée ce dimanche 30 novembre 2025 depuis la salle de soins du quartier Ben Souna, à la commune de Chlef. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale intitulée « Unis contre la poliomyélite », initiée par le ministère de la Santé sur l'ensemble du terri-

toire national. Elle vise à renforcer la prévention sanitaire et à élever le niveau d'immunité collective chez les enfants âgés de 02 mois à 59 mois, une tranche d'âge considérée comme la plus vulnérable face au virus. Un calendrier structuré jusqu'au 31 janvier 2025, avec l'administration du vaccin injectable VPI. Le ministère de la Santé rappelle que tous les enfants, appartenant à la tranche d'âge ciblée, sont concernés par l'ensemble des cycles, y compris ceux ayant déjà reçu les vaccins de routine. Le vaccin est certifié sûr et efficace, chaque dose

jouant un rôle essentiel dans la protection de la santé infantile, la coupure de la chaîne de transmission du virus et le renforcement de la sécurité sanitaire nationale. Les autorités sanitaires appellent l'ensemble des parents à une participation massive à cette campagne, en se rendant aux structures de santé les plus proches ou en accueillant les équipes mobiles de vaccination déployées durant les jours de la campagne. Un geste simple mais fondamental pour préserver la santé des enfants et contribuer à l'effort national d'éradication de la poliomyélite.

«Hay Bensouna - La Cité»

Les habitants dénoncent l'occupation anarchique des trottoirs

Dans le quartier «Hay Bensouna - La Cité» à Chlef, les habitants expriment leur exaspération face à l'occupation systématique des trottoirs par les véhicules, une situation qui entrave la circulation des piétons et compromet la sécurité dans la zone. Chaque semaine, à l'occasion du marché hebdomadaire, les trottoirs se transforment en parkings improvisés, obligeant les résidents notamment les enfants et les personnes âgées, à marcher sur la chaussée au milieu des voitures et des scooters. «Nous n'avons même plus de place pour pousser nos poussettes ou pour marcher en toute sécurité», déclare une habitante. «Chaque semaine, c'est le même chaos devant le marché: véhicules garés n'importe où, trafic bloqué et piétons en danger», ont déclaré les habitants qui soulignent que cette situation, récurrente depuis plusieurs années, nuit non seulement à la circulation mais également à l'ordre public et à la propreté du quartier. Les trottoirs, censés être des espaces réservés aux piétons, sont utilisés de manière abusive comme parkings ou zones de dépôt, créant une véritable anarchie urbaine. Face à ce constat,

les résidents appellent les autorités locales à intervenir rapidement et à mettre en place des mesures efficaces pour libérer les trottoirs. Parmi les propositions, figurent l'installation de barrières, le renforcement de la surveillance policière et l'application stricte des réglementations relatives au stationnement. Malgré la reconnaissance du rôle de la police locale, jugée «attentive mais ponctuelle», les habitants estiment que des actions ponctuelles ne suffisent pas et récla-

ment une stratégie durable pour organiser le stationnement et sécuriser les espaces publics. Pour la population de «Hay Bensouna - La Cité», le respect des trottoirs n'est pas un simple confort, mais un droit fondamental garantissant la sécurité, la mobilité et la qualité de vie. Les habitants espèrent que les autorités prendront des mesures rapides et pérennes afin que le marché et la vie quotidienne dans le quartier puissent se dérouler dans des conditions normales et sécurisées.

Démantèlement d'un réseau de trafiquants de stupéfiants



Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Oued El Fodda, relevant de la sûreté de wilaya de Chlef, ont interpellé un individu impliqué dans le trafic de stupéfiants et ont saisi une quantité significative de produits illicites. Après des opérations de surveillance et de filature rigoureuses, les éléments de la BMPJ ont identifié un jeune homme dans la vingtaine utilisant son domicile comme lieu de stockage de substances psychotropes. Une perquisition légale, menée en coordination avec le parquet compétent, a permis la saisie de 98 comprimés de prégabaline, soigneusement dissimulés, ainsi que la récupération d'une somme d'argent provenant du trafic. Le suspect a été placé sous le coup d'une procédure judiciaire et présenté devant les autorités compétentes pour répondre de ses actes.

Coupe d'Algérie 2025-2026

Le MCA, la JSK et l'USMA passent, l'O.Akbou éliminé

La suite des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, disputée jeudi, a été marquée par l'élimination du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, l'Olympique Akbou, en déplacement face à l'AS Khroub (2-0), alors que les favoris : le MC Alger, l'USM Alger, et la JS Kabylie, n'ont pas tremblé, et se sont qualifiés pour les 1/16es de finale de l'épreuve populaire.

L'USM Alger, tenant du trophée, a dû attendre la séance fatidique des tirs au but, pour poursuivre la défense de son titre, sur le terrain du NC Magra (0-0, aux TAB : 5-4).

Le club de Soustara recevra en 1/16e de finale, le vainqueur de MO Constantine (L2) - CRB Kaïs (inter-régions), prévu samedi (14h00).

De son côté, la JS Kabylie n'a pas fait dans la dentelle, en surclassant le MB Hassi Messaoud (inter-régions), sur le score sans appel de 7 à 0. Les "Canaris", n'ont pas laissé place au facteur surprise, en assommant leur adversaire en première période (5-0). A noter le retour du gardien de but Gaya Merbah, après plus d'une année d'absence pour cause de blessure au tibia.

En 1/16e de finale, la JSK pourrait affronter le MO Béjaia (Ligue 2) dans un derby qui promet, dans le cas où les "Crabes" passeront vendredi l'écueil de l'USM El-Harrach (14h30). Dans la soirée, le MC Alger s'est qualifié aux dépens de la lanterne rouge du championnat, le MC El-Bayadh (1-0), au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera. Le "Doyen" s'en est remis à Benhaoua, auteur de l'unique but du match à la 11e minute, concluant un joli travail collectif. Après



la pause, les joueurs de l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena, ont eu l'occasion de faire le break, mais Ferhat a vu son penalty repoussé par le portier d'El-Bayadh Salhi (64e).

Le Mouloudia sera fixé vendredi sur son adversaire au prochain tour, puisqu'il affrontera à domicile le vainqueur du match USM Khenchela-MB Rouissat. Co-dauphin du championnat, l'Olympique Akbou a laissé des plumes au stade Abed-Hamdani de Khroub, face à une formation de l'ASK (Ligue 2) plus volontaire. Un but de Benbaâyoud (35e) et un second en fin de match de Hamdaoui (83e), ont permis à l'ASK de poursuivre son aventure en "Dame Coupe". Les Khroubis affronteront en 1/16e de finale, en déplacement le vainqueur de NRB Bethioua (régionale 1) - JS Saoura (L1).

Dans les autres rencontres, le Paradou AC, facile vainqueur à la maison face au CRB Adrar de la Ligue 2 (3-0), confirme son retour en force, en

alignant un cinquième succès de rang, toutes compétitions confondues. Les joueurs de l'entraîneur tunisien Sofiane Hidoussi, seront opposés à l'US Faubourg (inter-régions), qualifiée à domicile aux dépens de l'ASB Metlili Chaamba d'inter-régions (4-2, a.p). La deuxième qualification en déplacement du jour est revenue au RC Arbaâ (Ligue 2), vainqueur sur le terrain du MC Sidi Ali Boussidi (1-0), pensionnaire de la Régionale 1. La logique a été respectée dans les autres matchs, avec la qualification des équipes locales : MC Saïda (L2) - NRB Teleghma (L2) 3-0, ESF Bir El-Ater (régionale 1) - DRB Kadiria (régionale 2) 2-0, et WA Boufarik (inter-régions) - US Naâma (inter-régions) 3-0.

Ces 1/32es de finale se poursuivront vendredi, avec au menu neuf rencontres, dont les deux affiches entre pensionnaires de Ligue 1 : USM Khenchela-MB Rouissat (14h30) et MC Oran - ES Mostaganem (17h00).

Ligue 1 Mobilis

Les horaires des matchs MCA-CRB et JSK-USMA fixés

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé les horaires des deux rencontres de mise à jour de la première journée de Ligue 1 Mobilis de football, devant opposer le MC Alger au CR Belouizdad et la JS Kabylie à l'USM Alger, programmées le lundi 8 décembre. Le derby algérois entre le MCA et le CRB se jouera au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera à 20h00, alors que le "Clasico" JSK-USMA aura lieu au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou à partir de 17h45.

Les rencontres de mise à jour se poursuivront le jeudi 25 décembre, avec au menu le CR Belouizdad et l'Entente de Sétif, pour le compte de la 8e journée, au moment où les autres matchs en retard ont été renvoyés au mois de janvier, à commencer par le choc JS Kabylie-MC Alger, comptant pour la 6e journée, reprogrammé au vendredi 2 janvier.

Le samedi 3 janvier, aura lieu le derby ES Ben Aknoun-CR Belouizdad (mise à jour de la 12e journée), alors

que les matchs en retard JS Kabylie-MB Rouisset et MC Alger-CS Constantine (12e journée), se joueront le même jour, le mardi 6 janvier 2026, selon le programme établi par la LFP. Pour rappel, le nouveau programme des différentes compétitions nationales prend en considération le calendrier international des sélection nationales (A) et (A'), qui seront respectivement engagées dans la CAN-2025 (21décembre-18 janvier) et la Coupe arabe Fifa 2025 (1-18 décembre).

Participera-t-il au Mondial 2026?

Lionel Messi laisse planer le doute

Lionel Messi sera-t-il sur les terrains américains, l'été prochain, pour défendre le titre mondial conquis avec l'Argentine en 2022? La superstar de l'Albiceleste refuse de se prononcer.

Championne du monde en titre, l'Argentine sera favorite à sa succession lors du Mondial 2026, qui se déroulera du 11 juin au 19 juillet 2026 aux

Etats-Unis, au Mexique et au Canada. Mais l'Albiceleste pourra-t-elle compter sur son emblématique capitaine? "J'espère que j'y serai", répond Lionel Messi dans un entretien accordé ESPN Argentina. "Je prends un jour à la fois et je prendrai ma décision en essayant d'être honnête et réaliste", ajoute-t-il. À son âge (il aura 39

ans en juin), Lionel Messi estime qu'il est trop tôt pour se prononcer. "On verra comment je me sens. Cette année, je me suis senti très bien, mais ce n'est que dans quelques mois. Est-ce que je serai compétitif? Est-ce que je pourrai aider mes coéquipiers? Dans le pire des cas, je serai sur place pour assister aux matchs", conclut-il.

Coupe du monde 2026

Les modalités du tirage au sort

L'Algérie s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2026 en terminant largement en tête du groupe G des qualifications avec un total de 25 points, soit sept longueurs d'avance sur son poursuivant direct l'Ouganda (2e, 18 pts).

C'est la cinquième fois dans son histoire que l'Algérie prendra part au Mondial après les éditions de 1982, 1986, 2010 et 2014.

Les trois pays hôtes - Canada, Etats-Unis et Mexique - seront placés dans le chapeau1. Les 39 équipes qualifiées restantes seront, quant à elles, réparties dans chacun des quatre chapeaux en fonction du Classement mondial masculin de la FIFA publié le 19 novembre dernier.

Par ailleurs, les deux futurs vainqueurs du Tournoi de barrage de la FIFA et les quatre futurs vainqueurs des barrages européens seront d'office placés dans le chapeau 4.

Elle réunira les sélectionneurs et des officiels des équipes qualifiées, dont le coach national Vladimir Petkovic, qui sera accompagné par une délégation conduite par le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi.

Le tirage au sort commence avec toutes les équipes du chapeau 1, réparties dans les groupes de A à L. La procédure se poursuit ensuite avec les chapeaux 2, 3 et 4, dans cet ordre.

Dans le chapeau 1, les pays co-hôtes que sont le Canada, les Etats-Unis et le Mexique sont représentés par une boule de couleur différente et affectés à la position A1 pour le Mexique (boule verte), B1 pour le Canada (boule rouge) et D1 pour les Etats-Unis (boule bleue), conformément au calendrier des matches publié le 4 février 2024. Les neuf autres équipes qui composent le chapeau 1 sont représentées par des boules de couleur identique et sont automatiquement affectées à la position 1 de leur groupe.

Afin de garantir l'équilibre compétitif, deux tableaux distincts vers les demi-finales ont été établis au moment de concevoir le calendrier des matches. Pour une répartition équilibrée, les contraintes suivantes s'appliqueront aux quatre équipes les mieux placées au Classement mondial masculin FIFA: l'équipe la mieux classée (Espagne) et la deuxième équipe la mieux classée (Argentine) se verront aléatoirement attribuer des tableaux opposés, le même principe s'appliquera à la troisième (France) et la quatrième (Angleterre). A condition de terminer en tête de leur groupe, les deux équipes les mieux classées ne se rencontreront donc pas avant la finale. La position de chacune des équipes des chapeaux 2, 3 et 4 sera déterminée selon un schéma de répartition prédéfini. Ce schéma est détaillé dans le tableau intégré au document relatif à la procédure de tirage sort. La position d'une équipe dépend à la fois du chapeau dont elle est issue et du groupe dans lequel elle est versée.

De manière générale, seule une équipe de chaque confédération pourra être versée dans chaque groupe. Ce principe s'appliquera à l'ensemble des confédérations à l'exception de l'UEFA, qui sera représentée par 16 équipes. Chaque groupe doit compter au moins un représentant de l'UEFA, mais pas plus de deux.

LES CHAPEAUX DU TIRAGE AU SORT DU MONDIAL-2026:

- **Chapeau 1** : Canada, Mexique, Etats-Unis, Espagne, Argentine, France, Angleterre, Brésil, Portugal, Pays-Bas, Belgique, Allemagne

- **Chapeau 2** : Croatie, Maroc, Colombie, Uruguay, Suisse, Japon, Sénégal, Iran, Corée du Sud, Equateur, Autriche, Australie

- **Chapeau 3** : Norvège, Panama, Egypte, Algérie, Ecosse, Paraguay, Tunisie, Côte d'Ivoire, Ouzbékistan, Qatar, Afrique du Sud

- **Chapeau 4** : Jordanie, Cap-Vert, Ghana, Curaçao, Haïti, Nouvelle-Zélande, vainqueurs des barrages européens A, B, C et D, vainqueurs du Tournoi de barrage de la FIFA 1 et 2.

Pourquoi a-t-on la voix plus grave le matin ?

Au réveil, on peut constater des variations dans la tonalité de notre voix. Il peut s'agir d'un enrouement, d'une extinction ou d'une sonorité plus grave. Ce dernier cas est une spécificité récurrente chez de nombreuses personnes. Retour sur les raisons de ce phénomène.

Pendant la nuit, le corps se repose. Sur différentes phases, le sommeil permet ainsi de veiller à notre équilibre physique et psychologique. Plusieurs processus se déroulent durant cette période. Le fonctionnement de l'organisme ralentit. Un excès de mucus peut être produit afin de préserver ou de réparer les cordes vocales. La substance s'accumule et est susceptible de provoquer une gêne légère au réveil. La voix devient plus grave, car les cordes vocales ne vibrent pas de la même manière avec ce dépôt. On observe également ce phénomène lorsque l'on tombe malade, ainsi que chez les fumeurs.

L'INFLAMMATION DES CORDES VOCALES EST-ELLE RESPONSABLE D'UNE VOIX ENROUÉE ?

Une voix plus grave le matin peut aussi traduire une déshydratation des muqueuses. Si ce symptôme persiste pendant la matinée ou la journée, cela peut induire un problème différent. Le corps envoie alors un signal à ne pas négliger. La voix du matin grave (ou caverneuse) n'est pas à confondre avec l'enrouement. Ce dernier marque une inflammation plus ou moins prononcée du larynx. Il peut également s'agir d'une hydratation ou d'une récupération physique insuffisantes. Il est donc plus facile de retrouver une voix claire après une bonne nuit de sommeil.

POURQUOI UN CHANGEMENT DE VOIX PEUT-IL SIGNIFIER UN PROBLÈME DE SANTÉ ?

En règle générale, une voix grave s'atténue 30 minutes après le réveil. Si ce n'est pas le cas, elle induit divers problèmes liés à l'environnement ou au mode de vie. À titre d'exemple, il peut être question d'un sommeil non réparateur ou d'un temps de repos trop court. L'air froid ou sec d'une chambre à coucher constitue aussi un facteur à prendre en considération. La voix s'avance comme un indicateur de l'état de santé du corps et du niveau de fatigue accumulée au cours des journées précédentes. La tonalité de la voix peut aider à réaliser des ajustements pour se sentir mieux et anticiper une dégradation de sa forme physique.

COMMENT ÉVITER UNE VOIX CASSÉE ?

Il existe des solutions simples à mettre en œuvre pour atténuer une voix grave ou se prémunir contre l'enrouement. Au matin, il ne faut pas hésiter à bâiller deux à trois fois, sans retenue : efficace pour adopter un bon rythme de respiration, détendre le larynx, et ainsi retrouver une voix normale. Des inspirations et expirations profondes sont également recommandées. Vous pouvez souffler tout en faisant vibrer vos lèvres. Le réveil peut aussi s'accompagner d'une infusion ou d'un verre d'eau : essentiel pour réhydrater votre corps. Après plusieurs jours, le résultat peut varier selon chaque individu. Si la voix récupère son timbre habituel, il convient de conserver ces astuces.

Le charbon actif, ça marche contre les ballonnements ?

Douleurs abdominales, spasmes, gaz, flatulences... les ballonnements font partie des maux digestifs les plus fréquents. Le charbon végétal est-il une solution naturelle efficace pour y remédier ? Réponse du Dr Olivier Spatzier, chef de l'unité de gastro-entérologie de l'Hôpital américain de Paris. Le charbon actif végétal est utilisé pour adsorber gaz et toxines dans le tube digestif. Il peut soulager les ballonnements, mais son efficacité varie selon les personnes et n'est pas scientifiquement prouvée de façon solide.

À prendre juste avant ou pendant les repas (1 à 2 g/jour). Attention : il peut provoquer de la constipation, surtout à fortes doses ou chez les personnes déjà sujettes, et est déconseillé en cas de maladies intestinales inflammatoires. Rendu célèbre en 1813 par un pharmacien français qui a démontré sa capacité à absorber et à neutraliser de l'arsenic, le charbon actif est utilisé dès le début du XXe siècle dans les hôpitaux pour traiter les intoxications. Ce n'est que dans les années 1970-1980 que son usage pour soulager les ballonnements et les gaz se démocratise. Il est toujours largement vendu aujourd'hui à cet effet, avec des résultats variables selon les personnes.

À QUOI SERT LE CHARBON ACTIF VÉGÉTAL ET QUELS SONT SES BIEN-FAITS ?

Le charbon végétal (ou charbon actif) est obtenu en carbonisant du bois ou des coques végétales (noix de coco, tilleul, peuplier, bambou...), ensuite "activé" par une deuxième étape (vapeur ou agents naturels) qui lui confère une structure extrêmement poreuse, capable d'adsorber toxines, gaz et substances indésirables.

DIGESTION : le charbon actif est-il efficace contre les ballonnements et gaz intestinaux ?

Le charbon activé possède - du fait de ses nombreux pores - une très grande surface de contact avec l'air, ce qui lui permet d'adsorber différentes molécules indésirables dans le tube digestif (toxines, gaz, bactéries) plutôt que de les absorber systématiquement dans le corps. Néanmoins, les preuves scientifiques réelles de son efficacité sur les gaz intestinaux restent limitées.

Quelques études montrent un effet du charbon actif sur l'hydrogène expiré ou le nombre d'épisodes de flatulences, mais leur méthodologie est souvent limitée : petits effectifs, critères subjectifs (sensations de « ballonnement », « ventre gonflé »), difficulté de la mesure, variation énorme d'un individu à l'autre. Il est donc difficile d'affirmer qu'il est effectivement efficace, bien que de nombreux patients le ressentent.

Par ailleurs, la production de gaz dépend de dizaines de facteurs, ce qui rend très difficile l'attribution d'un bénéfice clinique net à une seule molécule. « Les gaz peuvent être le résultat d'une fermentation des aliments, d'une flore digestive affaiblie, de la sensibilité du tube digestif ou encore du stress... le charbon peut être plus ou moins efficace selon les cas et les sensibilités de chacun », ajoute notre expert. Il est en revanche largement utilisé en médecine d'urgence pour traiter les intoxications. Des études montrent qu'une dose orale peut prévenir l'absorption gastro-intestinale de nombreux toxiques, à

condition d'être administrée tôt, et que le charbon peut adsorber jusqu'à l'équivalent de son poids en toxiques selon sa porosité.

Selon les guides toxicologiques, il est notamment efficace pour des substances comme l'aspirine, certains antidépresseurs ou la digoxine. En revanche, son efficacité est limitée sur l'alcool ou les métaux tels que le fer ou le lithium.

EST-IL EFFICACE SUR LE SYNDROME DE L'INTESTIN OU CÔLON IRRITABLE ?

Le syndrome de l'intestin irritable (SII) est complexe et encore mal connu. Les symptômes sont très variables d'un individu à l'autre. « Le charbon actif peut contribuer à soulager les ballonnements chez certaines personnes souffrant de SII, mais il n'aura aucun effet sur les nombreux autres symptômes ! », insiste le gastro-entérologue.

De même que les preuves de l'efficacité du charbon manquent sur les ballonnements, elles manquent aussi sur le SII. Quelques études qui ont exploré l'usage du charbon (ou charbon activé) dans le syndrome de l'intestin irritable (SII / IBS), ont obtenu des résultats variables avec des preuves limitées et une méthodologie critiquable. Un essai multicentrique, en double aveugle, a par exemple été mené sur 284 patients atteints du SII. Ils ont comparé des comprimés de charbon (Eucarbon) à des comprimés contenant du charbon "non activé" (carbo ligni) pendant 12 semaines. Résultat : le bien-être général s'est amélioré d'environ 60 % dans le groupe charbon activé, mais le gain "relatif" par rapport au groupe non activé n'était que de 9 %.

QUAND PRENDRE DU CHARBON ACTIF CONTRE LES BALLONNEMENTS ?

Les recommandations sont de prendre le charbon activé juste avant ou pendant les repas, car c'est à ce moment-là que se jouent les fermentations responsables de la production de gaz. Cette fenêtre permet au charbon d'être présent dans le tube digestif au moment où les molécules responsables des ballonnements se forment.

Gélules, poudre, comprimés : quelle est la posologie conseillée de charbon végétal et sous quelle forme ?

La posologie usuelle est d'environ 500 à 1000 mg par prise, soit 1 à 2 g par jour, répartis en 2 à 3 prises, juste avant ou pendant les repas.

En cas d'inconforts très marqués, certains protocoles montent à 1 g par repas mais toujours sur de courtes périodes.

Le charbon peut être pris en gélules ou comprimés (plus pratiques, dosage précis et goût neutre) ou en poudre ou granulés, parfois plus efficaces mais moins agréables à prendre.

CONSTIPATION : Le charbon actif peut-il constiper ?

Le charbon activé est une poudre très microporeuse qui agit comme une éponge : elle adsorbe (retient à sa surface) des gaz, mais aussi de l'eau et diverses molécules présentes dans le tube digestif. « Il a donc tendance à assécher le contenu intestinal et à ralentir le transit, donc à constiper », confirme le Dr Spatzier.

Ce n'est pas un effet systématique, mais il est connu et documenté, notamment lorsque les doses sont élevées (= 1 g par prise) ou si la prise est régulière, ou encore chez les personnes déjà sujettes à

la constipation, qu'il peut alors aggraver.

QUELLES SONT LES CONTRE-INDICATIONS D'EMPLOI DU CHARBON ?

L'utilisation du charbon actif est déconseillée en cas de diverticules ou de maladie inflammatoire de l'intestin, telles que la rectocolite hémorragique (RCH) ou la maladie de Crohn

Les patients atteints de ces pathologies ont une muqueuse intestinale fragile, avec parfois des sténoses (zones rétrécies), des segments inflammatoires plus sensibles et un transit est souvent irrégulier. Le charbon, en asséchant le contenu intestinal et en ralentissant le transit, peut majorer un risque d'occlusion ou d'irritation dans ces zones fragilisées.

Concernant la diverticulose, les patients présentent souvent de petites hernies de la paroi colique dans lesquelles le contenu intestinal peut stagner. Le charbon pouvant ralentir le transit, le risque d'irritation ou de diverticulite est augmenté.

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI DU CHARBON ?

La règle numéro 1 lorsque l'on prend du charbon actif est d'espacer la prise de deux heures au minimum, avec toute prise de médicaments.

Le charbon adsorbant les molécules, il peut annuler l'effet de traitements oraux, tels que la pilule, les antidépresseurs ou anti-épileptiques.

AUTRE CONSEIL : Bien d'hydrater lorsqu'on y a recours. Boire beaucoup d'eau permet de limiter son effet constipant. « Notons que le charbon peut provoquer une coloration noirâtre des selles tout à fait normale, inutile donc de s'en inquiéter », rassure le Dr Spatzier.

CURE : Peut-on prendre du charbon actif tous les jours ?

Si le charbon activé n'est pas toxique pour l'organisme, même à forte dose, il n'a pas vocation à être pris quotidiennement sur de longues périodes. En raison de son pouvoir d'adsorption, il peut en effet réduire l'absorption de certains nutriments et perturber le transit, notamment en favorisant la constipation.

QUELS CONSEILS POUR LIMITER NATURELLEMENT LES BALLONNEMENTS ?

Avant d'avoir recours à des traitements médicamenteux, quelques règles simples d'hygiène de vie et d'alimentation, peuvent contribuer à limiter les ballonnements.

« Manger doucement, en prenant le temps de bien mâcher ses aliments et en évitant de parler, permet déjà de limiter l'ingestion d'air pendant le repas », insiste le spécialiste.

Côté alimentation, certains légumes très fermentescibles doivent être limités : choux, légumineuses, cerises, artichaut...

« Leurs fibres sont peu dégradées et fermentent dans l'intestin, provoquant des gaz et des inconforts digestifs », explique l'expert.

On évite également toutes les boissons gazeuses qui contiennent du CO2 dissous, qui se libère dans l'estomac, passe dans l'intestin et augmente le volume gazeux.

Le stress étant un facteur favorisant les ballonnements, toutes les techniques de gestion du stress peuvent être efficaces pour les limiter : respiration, méditation, sophrologie, etc.

Un jeune de 16 ans à vélo électrique dépasse un motard de la police sur une autoroute française

La semaine dernière, deux policiers à moto, près de Marseille, ont cru halluciner lorsqu'ils ont été dépassés par un jeune homme sans casque sur un vélo électrique alors qu'il circulait sur l'autoroute. Il a été flashé à 91 km/h.

Samedi 22 novembre, sur l'A50: des CRS poursuivent une voiture pour excès de vitesse. Mais alors qu'ils tentent de rejoindre l'automobiliste, à leur grande surprise, ils se font doubler par un vélo électrique. Après un échange de regards incrédules, l'un des policiers part à la poursuite du cycliste tandis que son collègue inspectait la voiture.

Le garçon de 16 ans, qui circulait sur un vélo électrique manifestement débridé, a immédiatement ralenti en apercevant le policier, puis s'est arrêté. Sa vitesse était de 91 kilomètres par heure. Après son arrestation, le garçon a tenté de convaincre le policier, désormais accompagné de son collègue, que son VTT n'était équipé que d'un simple moteur électrique de 250 watts, et qu'il avait terminé sur l'autoroute à cause de son GPS. Des explications qui n'ont pas convaincu les forces de l'ordre. Vitesse maximale de 121 km/h. L'affirmation selon laquelle son VTT n'avait qu'un moteur de 250 watts a également été rapidement réfutée par les policiers. Les pédales avaient été retirées et le véhicule était en réalité propulsé par un moteur de 5.000 watts. Véritable concentré de



puissance, il était également équipé d'un compteur de vitesse électronique. En consultant la mémoire de l'appareil, les policiers ont même découvert que le vélo avait récemment atteint une vitesse de pointe de 121 km/h.

Du fait de l'absence de radar, le garçon a échappé à une amende pour excès de vitesse. L'adolescent, originaire de Marseille, a néanmoins été poursuivi, notamment pour avoir circulé sur l'autoroute et sans porter de casque. Son vélo électrique débridé a été confisqué par la police.

Interrogé par France 3, le gérant d'une boutique-atelier marseillaise vendant des vélos électriques confie qu'"un client sur

deux demande s'il peut le débrider". Selon la législation française, les vélos électriques ne peuvent dépasser la vitesse de 25 km/h. Une limite jugée insuffisante pour de nombreux cyclistes, "souvent les plus jeunes", même si débrider l'appareil est particulièrement dangereux.

"Le vélo lancé à pleine vitesse risque de ne pas supporter le freinage", confie-t-il. "De plus, les roues sont fines, faites pour l'allure d'un vélo et les pièces, comme les chaînes et les disques de frein, s'usent beaucoup plus vite sur un vélo électrique. Alors si on augmente la puissance et qu'un élément casse, ce sera comme un accident de moto, sans protection."

L'Inde teste un système d'éjection à 800 km/h

Le 2 décembre, sur une piste spécialement aménagée à Chandigarh, l'Inde a franchi une nouvelle étape dans le développement de ses technologies aéronautiques. La DRDO, l'Organisation pour la recherche et le développement de la défense, y a mené un essai spectaculaire portant sur un système d'éjection destiné aux avions de chasse de nouvelle génération.

Au cœur de l'expérience : un module d'évacuation monté sur un chariot-fusée, propulsé à une vitesse impressionnante d'environ 800 km/h. Cette installation de test, rarement observée du grand public, permet de simuler la phase la plus critique d'une éjection réelle : celle où le pilote doit être expulsé de l'appareil alors que celui-ci évolue à grande vitesse, dans des conditions aérodynamiques extrêmes.

Le chariot a filé le long de la piste en quelques secondes, reproduisant fidèlement les conditions d'un vol supersonique interrompu. Pendant cette course contrôlée, plusieurs éléments essentiels de la séquence

d'éjection ont été évalués : la stabilité du siège, la synchronisation des systèmes pyrotechniques, et la capacité du module à protéger l'occupant contre les accélérations violentes et les turbulences. Selon les premiers retours, le test est considéré comme un succès, confirmant la bonne coordination des étapes critiques du mécanisme d'éjection. Ce type d'essai est crucial pour garantir la sécurité des pi-

lotes, surtout au moment où l'Inde modernise son aviation militaire et développe ses propres chasseurs avancés.

En validant progressivement ces technologies, la DRDO poursuit son objectif ambitieux : réduire la dépendance à l'égard des systèmes étrangers et maîtriser l'ensemble de la chaîne de conception des équipements de survie à bord des avions de combat.

Trois pitbulls attaquent une étudiante de 23 ans, et la tuent

Une cagnotte en ligne a été ouverte par la mère de Madison Riley Hull, une jeune femme de 23 ans qui a trouvé la mort après avoir été attaquée par trois chiens. Il s'agissait de trois pitbulls dont la jeune femme, pet-sitter occasionnelle, s'occupait à Tyler, au Texas (Etats-Unis). La télévision locale WTOC raconte que les forces de l'ordre ont été appelées sur place et ont été elles aussi prises pour cibles par les chiens. Un officier de police a abattu l'un des animaux, provoquant la fuite des deux autres. Les secours ont alors pu prendre en charge médicalement la victime, qui se trouvait dans le jardin de la propriété. Cette dernière est toutefois décédée peu après. C'est un voisin qui avait donné l'alerte, rapporte Tyler Morning Telegraph. Madison Riley Hull avait précédemment gardé les enfants des maîtres des chiens. La justice doit prochainement se pencher sur le sort réservé aux deux pitbulls encore vivants. La cagnotte a pour but de financer les frais d'obsèques de la victime et ainsi d'« honorer la vie de Madison d'une manière reflétant l'amour, la joie et l'humanité qu'elle a apportés au monde », a écrit sa mère.

SOCIÉTÉ | 13

Suisse

Un milliardaire réclame une hausse des impôts sur les plus riches

Un milliardaire suisse de renom a plaidé pour une imposition plus forte des plus riches, alors que son pays a massivement rejeté ce dimanche une proposition visant à instaurer une taxe de 50% sur les successions supérieures ou égales à 50 millions de francs suisses (soit 53,5 millions d'euros).

Alfred Gantner, cofondateur de la société de capital-investissement Partners Group, a déclaré lundi au quotidien suisse Tages-Anzeiger que la concentration croissante des richesses constituait un problème mondial. "Il est inacceptable que quelques personnes dans ce pays possèdent des fortunes colossales, tandis que d'autres ne savent même pas comment payer leur assurance maladie et leur loyer", a déclaré M. Gantner, également connu sous le nom de Fredy.

Si rien n'est fait pour remédier à ce problème, "les Elon Musk, Mark Zuckerberg et Fredy Gantner amasseront des fortunes toujours plus importantes au cours des 20 prochaines années", a-t-il ajouté.

La Suisse est l'un des principaux centres mondiaux de gestion de patrimoine. Selon les autorités fiscales suisses, environ 2.500 contribuables suisses possèdent des actifs d'une valeur supérieure à 50 millions de francs. Plus de 78% des électeurs suisses ont pourtant rejeté, lors d'un référendum organisé dimanche, le projet de taxe sur les successions. Un résultat supérieur aux prévisions des sondages.

Presque aucune commune n'a voté en faveur de la mesure, même dans les grandes villes, pourtant réputées plus à gauche. Berne a voté "oui", mais sur le fil, avec 50,75% des votants pour cette nouvelle taxation. Le "non" l'a emporté à Lausanne (52%), Zurich (58%), Genève (60%) et Bâle (64%), et a atteint des niveaux très élevés à Lugano (81%). Les milieux ruraux de Suisse alémanique se distinguent par un rejet quasi total de cette taxation.

Alfred Gantner, qui considère la chance comme un facteur important dans l'accumulation d'une grande fortune, a toutefois déclaré que les taxes sur les successions n'étaient pas la solution, car elles sont facilement contournables. "Nous avons besoin d'un taux d'imposition progressif du patrimoine", a-t-il affirmé. "Par exemple, on pourrait fixer un taux de 1% au-delà de 200 millions de francs suisses. À 500 millions, ce taux serait de 1,2%, à 1 milliard, de 1,5%, et ainsi de suite." Gantner, qui milite pour que la Suisse rejette un accord renforçant ses liens économiques avec l'Union européenne, figure au 1045e rang du classement Forbes des milliardaires de 2025, avec une fortune estimée à 3,5 milliards de dollars.

Rio de Janeiro dévoile un spectaculaire sapin de Noël flottant dans la baie de Botafogo



Rio de Janeiro a lancé dimanche les festivités de fin d'année avec l'inauguration d'un sapin de Noël flottant installé dans la baie de Botafogo. L'arbre illuminé, visible depuis plusieurs quartiers emblématiques de la ville, devient l'une des principales attractions de la saison.

Des dizaines de familles et de touristes se sont rassemblés sur le front de mer pour assister à l'allumage officiel, marqué par un spectacle de lumières et de musique. L'installation, montée sur une plateforme spécialement conçue, s'inscrit dans la tradition des décorations monumentales qui font la renommée de Rio pendant les fêtes.

Les autorités municipales espèrent que ce nouvel événement contribuera à dynamiser l'activité touristique en cette période de fin d'année, alors que les visiteurs affluent sur les plages de la ville. Le sapin restera exposé tout au long du mois de décembre.



2

11h00 Têleshopping samedi
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Reportages découverte
14h50 Reportages découverte
16h10 Miss France un jour... Miss France toujours !
17h20 Star Academy, la quotidienne
17h55 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Élection de miss France
23h30 Élection de miss France
00h50 Tirage de l'EuroMillions
00h55 Programmes de la nuit

10h25 Téléthon 2025 : 39e édition
11h15 Téléthon 2025 : 39e édition
13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le samedi...
13h55 Journal Météo Climat
14h00 C'est bon à savoir
14h02 Consomag
14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h10 Bulls / Union Bordeaux Bègles
18h15 Tout le monde a son mot à dire
18h45 Téléthon 2025
20h00 Journal 20h00
20h30 20h30 le samedi
21h00 Darooma
21h05 Immeuble partagé
21h10 Téléthon 2025
23h20 Téléthon 2025 : 39e édition



3

05h52 Voyage en Autistan
06h46 En aparté
07h19 Late Football Club
08h20 Validé
08h58 Validé
09h33 Bridget Jones - Drôle d'héroïne
10h00 Bridget Jones : folle de lui
12h02 L'hebd'Hollywood
12h18 Têtâtête(s)
12h32 Le cercle
13h22 Minecraft, le film
15h01 L'hebd'Hollywood
15h15 Guillaume Tell
17h24 Noryang : L'affrontement final
19h52 Coach Hakim
20h01 Voyages au bout de l'effort
21h00 The Alto Knights
22h59 Loups garous
23h36 Loups garous
00h13 Aïmons-nous vivants
01h41 Pierre Thevenoux est marquant... normalement
02h50 Ma footballeuse à moi

10h40 Chef pays
11h15 Des régions gourmandes
11h45 Météo
12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 ICI 12/13
12h55 Intérieurs
13h35 Téléthon 2025 : 39e édition
15h45 Téléthon 2025 : 39e édition
18h50 Expression directe
18h55 Darooma
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h55 Tout le sport
20h10 Rencontres à XV
20h15 Hors jeu
20h31 Saveurs de saison
20h35 Le meilleur de la quiche lorraine !
21h10 Le voyageur
22h40 Le voyageur
00h40 Journal Météo Climat
00h45 Vivement dimanche !
02h30 Filme ton quartier !



06h00 M6 Kid
07h45 Absolutement stars
10h10 Made in France : ils inventent l'industrie de demain
10h45 Le mag du samedi
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Cauchemar en cuisine
14h30 Cauchemar en cuisine
15h25 Cauchemar en cuisine
16h30 Cauchemar en cuisine
17h30 La roue de la fortune
18h35 Le maillon faible
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Michel Sardou : je me souviens d'un adieu
02h50 Programmes de la nuit

11h15 Pays de Galles : Au fil de l'eau
12h00 La France côté Nord : La baie de Somme et la côte d'Opale
12h45 La France côté Nord : De la Somme à la frontière belge
13h30 Les misérables
15h00 Les misérables
16h50 Invitation au voyage
17h30 Zimbabwe, l'art des tresses africaines
18h05 Yucatán : Les gardiennes des abeilles sacrées
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes samedi
20h55 Alfred Nobel et Bertha von Suttner : Un prix pour la paix
22h30 Un moi aux personnalités multiples : Vivre avec un trouble dissociatif de l'identité
23h25 Paternité : une métamorphose décryptée
00h40 Toronto Rock'n'Roll Revival : L'autre concert légendaire de 1969
02h15 Coup de tête

TÉLÉVISION

15



21h10

THE ALTO KNIGHTS



Plongez dans les ombres de New York en 1957, où la loi du silence règne en maître et où les alliances se brisent aussi vite qu'elles se forment. The Alto Knights nous entraîne dans les arcanes du crime organisé à travers le destin de Frank Costello (Robert De Niro), un parrain redouté dont l'empire semble inébranlable. Mais quand une balle frôle sa tempe dans le couloir feutré d'un hôtel, tirée par un tueur invisible, Costello comprend qu'il n'est plus intouchable.

Acteur: Robert De Niro (Frank Costello), Debra Messing (Bobbie Costello), Cosmo Jarvis (Vincent Gigante), Kathrine Narducci (Anna Genovese), Michael Rispoli (Albert Anastasia)

3

21h10

LE VOYAGEUR



En Lorraine, au sein d'une entreprise familiale, une salariée s'inquiète de l'absence de prime de fin d'année, alors que son employeur lui confirme les difficultés financières de la société. Travaillant tard dans la nuit sur les comptes, ce dernier est assassiné par immolation. Le geste est maquillé en suicide. Néanmoins, Yann Kandisey, chargé de l'enquête, soupçonne rapidement un assassinat et le relie à deux autres meurtres non résolus dans le même département.

Acteur: Bruno Debrandt (Yann Kandisey), Laurent Gamelon (le capitaine Lazare), Mathilde Lebrequier (Sylviane Houillon), Julie Dray (Catherine Meyer).



21h24

ÉLECTION DE MISS FRANCE



Traditionnel maître de céans, Jean-Pierre Foucault présente la 30e élection de Miss France. Parmi les trente Miss régionales qui vivent une aventure unique et magnifique, une seule sera sacrée sur la scène du Zénith d'Amiens. Grande nouveauté pour cette édition 2026 : lors de la pré-sélection, elles sont douze candidates à être appelées pour prétendre au titre de Miss France, un challenge qui renforce davantage ce moment si intense les rapprochant du titre. Celle qui sera élue pourra compter sur le soutien indéfectible de sa marraine : un nouveau rôle symbolique, endossé fièrement par Camille Cerf, Miss France 2015.



ORAN

19 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h56
17h48
59%
27km/h

Alger		19-13
Constantine		14-06
Annaba		17-13
Ouargla		18-07
Mostaganem		18-14
Béchar		19-07

Agression sioniste à Ghaza Mise en garde contre le danger des engins non explosés



Le service de lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS) met en garde contre la contamination explosive, d'une "ampleur inédite", dans la bande de Ghaza où 5 à 10% des 70000 tonnes d'explosifs larguées, depuis le début de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne en octobre 2023, n'ont toujours pas explosé. Selon l'UNMAS, entre 3.500 et 7.000 tonnes d'engins demeurent dispersés dans les maisons, les hôpitaux et les écoles. Pour le responsable local de l'UNMAS, Julius Van Der Walt, les risques liés aux engins non explosés sont "immenses", non seulement pour les deux millions de résidents de l'enclave, mais aussi pour les opérations humanitaires et les efforts de relèvement. "Les munitions non explosées constituent l'une des menaces les plus aveugles dans tout conflit", a affirmé M. Van Der Walt, mercredi à Genève, estimant que "leur présence met tout le monde en danger de la même manière". Dissimulés dans ces ruines, les milliers d'engins non explosés constituent un danger constant, particulièrement pour les enfants, surtout que près de 80 % de la population vit aujourd'hui dans des tentes de fortune ou au milieu des décombres. La pénurie d'abris sûrs pousse nombre de familles à s'installer à proximité de zones soupçonnées de contenir des explosifs. "Les gens se blessent simplement en allant chercher des produits de première nécessité au quotidien", souligne M. Van Der Walt.

Ethiopie Signature d'un accord de paix entre le gouvernement d'Amhara et l'organisation Fano

Un accord de paix "durable" a été signé entre le gouvernement régional éthiopien d'Amhara et l'Organisation populaire Fano d'Amhara, en présence de l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA). Les négociations entre les deux parties en vue de conclure cet accord, ont été précédées par des discussions menées sous l'égide de l'UA et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Mme Haddadi a indiqué, à cette occasion, que l'accord constituait un pas en avant pour l'avenir du pays. Le chef de l'administration locale d'Amhara, Arega Kebede, a déclaré : "aujourd'hui est un jour historique de paix pour les populations de notre région". Il a ajouté qu'il n'y avait "ni vainqueur ni vaincu dans un conflit, la paix profite à tous, et cet accord apportera un grand soulagement aux populations éprises de paix". Il a également exprimé, au nom du gouvernement, sa reconnaissance et son respect envers ceux qui ont répondu à l'appel du peuple et du gouvernement, et se sont engagés à instaurer une paix durable. De son côté, le capitaine Masresha Sete, signataire de l'accord au nom de l'Organisation populaire Fano d'Amhara, a déclaré que le dialogue et la négociation sont la clé de la résolution de tout conflit, estimant que le règlement des problèmes et des divergences par la discussion est un acte de sagesse et non un échec politique.

La Palestine qualifie la résolution de l'ONU appelant à la fin de l'occupation sioniste de "victoire"

La présidence palestinienne a affirmé que le vote, mardi soir à l'ONU, de 151 pays en faveur de la résolution de l'Assemblée générale appelant notamment à la fin de l'occupation sioniste du territoire palestinien et à la création d'un Etat palestinien indépendant, constituait "une victoire pour les droits légitimes des Palestiniens". Dans un communiqué relayé mercredi par l'agence de presse Wafa, le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, a déclaré que cette décision "est un message clair adressé à l'occupation que sans la création d'un Etat palestinien conformément au droit international, il n'y aura ni sécurité, ni stabilité, ni

prospérité dans la région". Et d'ajouter : "Nous réaffirmons que la bande de Ghaza, la Cisjordanie occupée et El Qods-Est forment une seule et même entité, et c'est là le fondement le plus solide pour parvenir à la paix dans la région et dans le monde". "Nous attachons une grande importance à ce consensus international inébranlable en faveur du droit et de la préservation des droits, de la liberté et de l'indépendance du peuple palestinien dans son Etat palestinien avec El Qods-Est pour capitale", poursuit la source. Pour rappel, la résolution en question a été présentée par la Palestine, la Jordanie, Djibouti, le Sénégal, le

Accord UE-Maroc Le Front Polisario présentera en décembre un recours devant le Tribunal général de l'UE

Le Front Polisario présentera en décembre un nouveau recours contre l'accord Union européenne-Maroc sur les produits agricoles devant le Tribunal général de l'Union, a annoncé le conseiller spécial du secrétaire général du Front Polisario pour les ressources naturelles et les affaires juridiques, Oubi Bouchraya. "Le Front Polisario présentera en décembre un nouveau recours contre cet accord devant le Tribunal général de l'UE, qui constitue la première instance", a-t-il affirmé dans un entretien avec le quotidien espagnol "El Independiente", publié cette semaine. Il a souligné, à ce titre, que le Polisario contestera la signature de l'accord dans sa forme d'application provisoire. Et si l'accord est finalisé, par la suite, par la ratification et le vote des Etats et des parlementaires, le Front contestera le nouvel accord dans sa forme définitive. Toutefois, Oubi Bouchraya, espère pouvoir faire tomber cet accord sans devoir attendre une nouvelle décision des juges. "A partir du vote en séance plénière du 26 novembre, une dynamique beaucoup plus positive s'ouvre pour faire tomber l'accord, sans qu'il soit probablement nécessaire que les juges l'annulent à nouveau", a-t-il indiqué. Ce jour là, le Parlement européen, à une seule voix près, n'a pas bloqué l'étiquetage controversé des produits sahraouis comme marocains, en contradiction avec ce qu'a établi la justice européenne. Mais, 359 députés ont voté en faveur du rejet, soit la majorité. "L'accord précédent a été voté en janvier 2019 par une majorité de 444 voix. Aujourd'hui, l'équilibre a totalement changé. Le 20 novembre, tous les membres de la commission de l'agriculture ont unanimement rejeté l'étiquetage, et la Commission n'a avancé aucun argument convaincant. Le 26 novembre, 359 voix ont voté en faveur du rejet, soit la majorité. Dé-

sormais la balance penche en notre faveur", s'est-il félicité. De plus, un autre processus s'ouvre au sein du Parlement européen et de sa commission du commerce international, afin de demander un avis consultatif à la Cour de justice de l'UE sur la conformité de ce nouvel accord avec les arrêts du 4 octobre 2024. "Nous sommes face à une violation claire et flagrante des décisions de la CJUE", rappelle, à ce titre, ce responsable sahraoui. Selon lui, une autre opportunité se présentera lorsque l'accord entrera dans la seconde phase du processus, précisant que "l'accord est à présent signé en application provisoire, mais le Parlement (européen) devra le ratifier. Ce sera une autre occasion de le faire tomber". Il a indiqué, à ce propos, que le vote devrait avoir lieu "dans les trois premiers mois de l'année prochaine". M. Oubi Bouchraya s'est dit confiant quant aux chances d'obtenir une nouvelle annulation de l'accord devant la justice européenne. "D'abord parce que l'accord viole la procédure, la Commission ayant négocié pendant des mois avec le Maroc sans aucune autorisation formelle du Conseil. Elle a reçu le feu vert pour commencer les négociations le 10 septembre et a finalisé l'accord le 15 septembre. Personne ne peut comprendre une négociation aussi brève pour un accord d'une telle importance, d'autant que l'accord précédent avait exigé près de neuf mois de négociations. Cela confirme la suspicion que la Commission négociait en réalité depuis plusieurs mois, depuis octobre 2024, avec le Maroc, à l'insu même des Etats membres", a-t-il expliqué. Deuxièmement, a-t-il poursuivi, "pour obtenir l'autorisation de signer l'accord, elle (la Commission européenne) a choisi la procédure expresse, un vote écrit des Etats membres, sans possibilité de débat".

Qatar et la Mauritanie dans le cadre des travaux de la 80e session, point 35 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Lors du vote, 151 pays ont voté en faveur de la résolution, 11 ont voté contre et 11 pays se sont abstenus. Le document appelle à un règlement pacifique de la question palestinienne, à la fin de l'occupation sioniste du territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris à El Qods-Est, au respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat palestinien indépendant.

Agression sioniste contre Ghaza 7.000 personnes blessées devenues

Au moins 7.000 Palestiniens de la bande de Ghaza blessés lors de l'agression génocidaire sioniste sont devenus handicapés, ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes. Selon les mêmes sources, les médecins de Ghaza ont enregistré au moins 5.000 cas d'amputations, dont plus de 20% concernent des enfants. Environ 30.000 personnes à Ghaza, blessées durant l'agression, ont besoin d'une réadaptation à long terme. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.125 martyrs et 171.015 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un bilan communiqué par les autorités sanitaires palestiniennes.

Agression sioniste contre Ghaza Le bilan s'alourdit à 70.125 martyrs et 171.015 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.125 martyrs et 171.015 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de huit martyrs ainsi que seize blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, octobre dernier, pas moins de 366 Palestiniens sont tombés en martyrs et 938 autres ont été blessés, tandis que les corps de 619 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.